

Union des Centrales Suisses d'Electricité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des Entreprises électriques suisses**

Band (Jahr): **73 (1982)**

Heft 14: **Assemblées annuelles de l'ASE et de l'UCS**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Invitation à la 91^e Assemblée générale (ordinaire) de l'UCS

Vendredi 3 septembre 1982, 16.00 heures, à la salle des Congrès, Congress-Center-Casino,
à Interlaken

Ordre du jour

1. Nomination de deux scrutateurs et du secrétaire de l'assemblée
2. Procès-verbal de la 90^e Assemblée générale du 28 août 1981 à Schaffhouse
3. Rapport du Comité et de la Section des achats sur l'exercice 1981
4. Comptes de l'UCS pour l'exercice 1981; comptes de la Section des achats pour l'exercice 1981; rapport des contrôleurs des comptes; décharge au Comité
5. Budget de l'UCS pour l'exercice 1983; budget de la Section des achats pour l'exercice 1983
6. Fixation du montant de l'unité de cotisation pour les cotisations de l'année 1983
7. Elections statutaires
 - a) Election de deux membres du Comité
 - b) Election d'un nouveau président
 - c) Election de deux contrôleurs des comptes et de leurs suppléants
8. Lieu de la prochaine Assemblée générale
9. Divers; propositions des membres (art. 7 des statuts)

Pour le Comité de l'UCS

Le président:	Le directeur:
<i>H. von Schulthess</i>	<i>E. Keppler</i>

Remarque concernant l'exercice du droit de vote: Conformément à l'art. 9 des statuts, chaque membre dispose au minimum d'une et au maximum de douze voix. Chaque membre peut se faire représenter par un autre membre muni d'une procuration. Un membre ne peut cependant pas représenter plus de cinq autres membres. Le représentant désigné par l'entreprise est prié de retirer la carte de vote à l'entrée de la salle.

Propositions du Comité à l'Assemblée générale du 3 septembre 1982 à Interlaken

N° 2: Procès-verbal de la 90^e Assemblée générale du 28 août 1981, à Schaffhouse

Approbation du procès-verbal (Bulletin ASE/UCS, 1981, N° 20).

N° 3: Rapports du Comité et de la Section des achats sur l'exercice 1981

a) Approbation du rapport du Comité sur l'exercice 1981 (Bull. ASE/UCS, 1982, N° 14).

b) Approbation du rapport de la Section des achats sur l'exercice 1981 (Bull. ASE/UCS, 1982, N° 14).

N° 4: Comptes de l'UCS pour l'exercice 1981; comptes de la Section des achats pour l'exercice 1981; rapport des contrôleurs des comptes; décharge au Comité

a) Approbation des comptes de l'UCS pour l'exercice 1981 et du bilan arrêté au 31 décembre 1981 (Bull. ASE/UCS, 1982, N° 14) et décharge au Comité.

b) Approbation des comptes de la Section des achats pour l'exercice 1981 et du bilan arrêté au 31 décembre 1981 (Bull. ASE/UCS, 1982, N° 14) et décharge au Comité.

N° 5: Budget de l'UCS pour l'exercice 1983; budget de la Section des achats pour l'exercice 1983

a) Approbation du budget de l'UCS pour 1983 (Bull. ASE/UCS, 1982, N° 14).

b) Approbation du budget de la Section des achats pour l'exercice 1983 (Bull. ASE/UCS, 1982, N° 14).

N° 6: Fixation du montant de l'unité de cotisation pour les cotisations de l'année 1983

Fixation du montant de l'unité de cotisation pour l'année 1983 sans changement à Fr. 1.-.

N° 7: Elections statutaires

a) Election de deux membres du Comité

Le premier mandat de M. L. Sciaroni expire à la présente Assemblée générale. M. L. Sciaroni est rééligible et accepte une réélection. Le Comité le propose pour un deuxième mandat.

Le quatrième mandat de M. H. von Schulthess expire à la présente Assemblée générale. D'après les statuts, il n'est plus rééligible. Le Comité propose d'élire comme nouveau membre du Comité M. R. Straumann, Directeur des Services Industriels de Bâle.

b) Election d'un nouveau président

A la suite de sa démission du Comité, M. H. von Schulthess doit être remplacé comme président de l'UCS. Le Comité propose d'élire comme nouveau président M. J. Bucher, Directeur des Forces motrices de la Suisse centrale (CKW), Lucerne.

c) Election de deux contrôleurs des comptes et de leurs suppléants

Le Comité propose de réélire pour une nouvelle année Messieurs F. Kradolfer et G. Meylan comme contrôleurs, et Messieurs E. Maire et P. Niederhauser comme suppléants.

Compte de pertes et profits de l'UCS pour l'exercice 1981 et budget pour 1983

	Compte d'exploitation		Budgets et Unité de cotisation (UC)		
	1980 Fr.	1981 Fr.	1981 UC = 1.- Fr.	1982 UC = 1.- Fr.	1983 UC = 1.- Fr.
1. Produits					
1.1 Cotisations des membres	2 648 573.-	2 737 018.-	2 600 000.-	2 700 000.-	2 800 000.-
1.2 Produits des titres	78 633.80	109 824.30	60 000.-	80 000.-	100 000.-
1.3 Rémunération de services	171 400.-	242 000.-	120 000.-	300 000.-	370 000.-
1.4 Prélèvement aux fonds de réserve	-.-	150 000.-	-.-	-.-	120 000.-
1.5 Divers	38 637.68	24 428.-	-.-	20 000.-	30 000.-
1.6 Total des produits	2 937 244.48	3 263 270.30	2 780 000.-	3 100 000.-	3 420 000.-
2. Charges					
2.1 Frais de personnel	1 413 097.85	1 557 244.45	1 450 000.-	1 580 000.-	1 700 000.-
2.2 Charges locatives	229 722.10	249 255.20	240 000.-	240 000.-	270 000.-
2.3 Frais généraux du secrétariat	326 017.90	321 124.30	250 000.-	300 000.-	350 000.-
2.4 Comité et commissions	75 675.85	97 617.60	100 000.-	100 000.-	100 000.-
2.5 Fête des jubilaires, Assemblée générale et Journées de discussions	93 224.50	116 677.35	100 000.-	100 000.-	120 000.-
2.6 Cotisations à d'autres organisations	144 943.45	176 412.55	160 000.-	160 000.-	160 000.-
2.7 Bulletin ASE/UCS / Imprimés	45 117.35	62 574.95	60 000.-	60 000.-	60 000.-
2.8 Cours d'instruction	(18 849.-)	(5 135.60)	-.-	-.-	-.-
2.9 Relations publiques	525 541.85	618 835.10	400 000.-	500 000.-	600 000.-
2.10 Impôts	7 674.80	6 933.30	5 000.-	10 000.-	10 000.-
2.11 Attribution aux fonds de réserve	-.-	-.-	-.-	-.-	-.-
2.12 Divers	50 302.75	114 172.50	15 000.-	50 000.-	50 000.-
2.13 Total des charges	2 892 469.40	3 315 711.70	2 780 000.-	3 100 000.-	3 420 000.-
3. Excédent des produits / (des charges)	44 775.08	(52 441.40)	-.-	-.-	-.-
4. Solde au début de l'année	26 328.34	71 103.42			
5. Solde à la fin de l'année	71 103.42	18 662.02			

Bilan de l'UCS au 31 décembre 1981

	1980 Fr.	1981 Fr.
1. Actif		
1.1 Fonds disponibles	462 518.52	578 892.37
1.2 Titres	1 653 450.—	1 653 450.—
1.3 Débiteurs	431 331.85	253 773.—
1.4 Actif transitoire	1 537.30	6 654.10
1.5 Mobilier et inventaire	1.—	1.—
1.6 Total actif	2 548 838.67	2 492 770.47
2. Passif		
2.1 Créanciers	676 690.80	746 739.55
2.2 Passif transitoire	206 044.45	282 368.90
2.3 Capital	325 000.—	325 000.—
2.4 Fonds de réserve	1 270 000.—	1 120 000.—
2.5 Solde reporté	71 103.42	18 662.02
2.6 Total passif	2 548 838.67	2 492 770.47

Rapport annuel de la Section des achats de l'UCS pour 1981

Conformément aux statuts de l'UCS, la Section des achats a pour tâche de procurer ou fournir aux entreprises membres du matériel à des conditions avantageuses pour la revente ou leur propre usage. Les entreprises membres ont à nouveau largement profité de ce service interne de l'UCS durant l'année écoulée.

Les achats d'appareils électro-ménagers ont particulièrement augmenté. Il est permis de souligner le fait que les entreprises d'électricité assument une tâche importante du fait de leur activité de conseils spécialisés neutres, tant auprès des producteurs que des consommateurs.

En ce qui concerne les câbles de réseau et d'installation, on est parvenu, à la suite de longues négociations, à ordonner quelque peu la situation du marché et à obtenir de meilleurs rabais.

Les achats d'huile pour transformateurs ont correspondu à ceux de l'année précédente, ceci à des prix plus élevés. Il en va de même pour les types d'isolateurs les plus employés dans la construction de lignes aériennes, qui ont connu une hausse des prix importante. En dépit du câblage continu des réseaux, la demande en isolateurs ne cesse d'augmenter. Un accroissement très satisfaisant a été constaté pour les achats d'articles de protection, en particulier de chaussures de sécurité. La liste de matériel d'occasion, publiée à deux reprises, a suscité beaucoup d'intérêt.

En tant qu'articles publicitaires, on a fourni, au printemps, des serviettes en papier. Après une entrée de commandes quelque peu hésitante, le stock fut rapidement épuisé. La nouvelle action «sac plastic» a également remporté un grand succès. Le calendrier mural 1982, réalisé en commun avec l'OFEL (Office d'Electricité de la Suisse romande) ayant comme thème «La présentation de randonnées pédestres dans les alentours d'ouvrages hydroélectriques suisses», a atteint un tirage très satisfaisant. Le calendrier 1983 sera illustré de diverses recettes de desserts et pâtisserie provenant de pâtisseries renommés de notre pays.

Lors des quatre réunions régionales sur les questions d'achats, les chefs des achats des entreprises membres ont eu l'occasion de discuter sur des questions d'achat actuelles, d'échanger des expériences et d'approfondir les contacts personnels. La réunion de Suisse

romande à Bulle, fut enrichie par un exposé sur la «Diffusion directe de programmes TV par satellites géostationnaires» et s'acheva par la visite de la fabrique de chocolat «Nestlé» à Broc. Lors des réunions tenues en Suisse alémanique, à Zurich et Winterthour, des experts ont présenté la «Technologie des sources lumineuses et leur développement dans les années 80». Diverses démonstrations pratiques de nouvelles sources lumineuses ont accompagné ces exposés instructifs.

Le «Groupe de travail pour la numérotation et réduction des assortiments de matériel de réseau» a tenu huit séances sous la présidence de Monsieur W. Biel, Münchenstein. Le président sortant de ce groupe de travail, Monsieur F. Seiler, Berne, a dû se démettre de ces fonctions pour cause de maladie. A l'origine, il avait été prévu de publier six catalogues de matériel normalisé; entretemps le sortiment s'est limité au matériel de lignes aériennes, de câbles et de jonctions et mises à terre. Jusqu'ici ont paru: tome 1 «Lignes aériennes» (1^e édition) et tome 2 «Câbles» sous forme de livre, ainsi que tome 3 «Jonctions et mises à terre» et la 2^e édition du tome 1 «Lignes aériennes» sous forme de feuilles détachées. Le groupe de travail s'est principalement occupé de la 2^e édition du tome 2 «Câbles» qui devrait paraître en été 1982. La numérotation spécifique des articles de volume fut réalisée par l'AGRE (Association pour la rationalisation de la branche électrique).

La commission de la Section des achats s'est réunie à trois reprises. En sont membres: MM. J. Hegglin, Lucerne, président, H. Eggenberger, Buchs, M. Furter, Aarau, C. Jaquet, Winterthour, F. Leuenberger, Kloten, K. Niklaus, Berne, R. Rime, Bulle, E. Spahr, Zurich, et H. Zellweger, Clarens. La commission a traité les affaires courantes de la Section des achats et a négocié avec des fournisseurs en vue d'un élargissement respectivement d'un renouvellement d'accords de livraison.

La Commission et le Comité tiennent à remercier les entreprises membres d'avoir soutenu les efforts de la Section des achats en participant à ses actions et pour avoir pris en considération les fournisseurs contractuels.

Compte de pertes et profits de la Section des achats pour l'exercice 1981 et budget pour 1983

	Comptes		Budgets		
	1980 Fr.	1981 Fr.	1981 Fr.	1982 Fr.	1983 Fr.
1. Produits					
1.1 Produits provenant de ventes et provisions	168 782.25	166 593.50	165 000.—	160 000.—	165 000.—
1.2 Produits des titres	19 237.60	24 205.15	25 000.—	20 000.—	20 000.—
1.3 Prélèvement aux fonds de réserve					
1.3.1 Campagnes de goodwill	10 000.—	—.—	—.—	10 000.—	—.—
1.3.2 Numérotation du matériel	10 000.—	—.—	10 000.—	10 000.—	—.—
1.4 Total des produits	208 019.85	190 798.65	200 000.—	200 000.—	185 000.—
2. Charges					
2.1 Frais d'administration					
2.1.1 – Propres	13 318.15	14 911.70	10 000.—	12 000.—	12 000.—
2.1.2 – Part des frais de secrétariat UCS	101 400.—	102 000.—	102 000.—	100 000.—	100 000.—
2.2 Campagnes de goodwill	19 194.45	28 203.—	15 000.—	15 000.—	20 000.—
2.3 Impôts	2 610.70	2 700.30	3 000.—	3 000.—	3 000.—
2.4 Catalogue «Matériel normalisé pour réseaux»	26 530.60	9 239.60	20 000.—	20 000.—	10 000.—
2.5 Contribution à l'AGRE	46 250.—	35 000.—	50 000.—	50 000.—	40 000.—
2.6 Attribution aux fonds de réserve	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
2.7 Total des charges	209 303.90	192 054.60	200 000.—	200 000.—	185 000.—
3. Excédent des produits / (des charges)	(1 284.05)	(1 255.95)			
4. Solde au début de l'année	6 521.22	5 237.17			
5. Solde à la fin de l'année	5 237.17	3 981.22			

Bilan de la Section des achats au 31 décembre 1981

	1980 Fr.	1981 Fr.
1. Actif		
1.1 Fonds disponibles	107 934.47	65 117.02
1.2 Titres	430 130.—	430 130.—
1.3 Débiteurs	64 181.20	15 304.05
1.4 Actif transitoire	4 500.—	28 086.20
1.5 Total actif	606 745.67	538 637.27
2. Passif		
2.1 Créanciers	101 470.—	100 734.90
2.2 Passif transitoire	69 038.50	2 921.15
2.3 Capital	150 000.—	150 000.—
2.4 Réserve	190 000.—	190 000.—
2.5 Fonds de réserve spéciaux		
2.5.1 Pour les campagnes de goodwill	55 000.—	55 000.—
2.5.2 Pour la numérotation du matériel	26 000.—	26 000.—
2.5.3 Pour catalogue «Matériel normalisé de réseaux»	10 000.—	10 000.—
2.6 Solde à reporter	5 237.17	3 981.22
2.7 Total passif	606 745.67	538 637.27

Rapport des contrôleurs de comptes à l'Assemblée générale 1982 de l'UCS

Conformément au mandat qui nous a été conféré, nous avons vérifié ce jour les comptes de l'UCS et de la Section des achats, arrêtés au 31 décembre 1981.

Le bilan de l'UCS au 31 décembre 1981 présente des totaux égaux à l'actif comme au passif de Fr. 2492770.47.

Les produits du compte de pertes et profits 1981 de l'UCS s'élèvent à Fr. 3263270.30 et les charges à Fr. 3315711.70, ce qui donne une perte de Fr. 52441.40. Compte tenu du solde en début d'année, soit Fr. 71103.42, le solde bénéficiaire en fin d'année se monte à Fr. 18662.02.

Le bilan au 31 décembre 1981 de la Section des achats accuse des totaux égaux à l'actif et au passif de Fr. 538637.27. Tenant compte des produits s'élevant à Fr. 190798.65 et des charges dont le montant atteint Fr. 192054.60, le compte de pertes et profits présente une perte de Fr. 1255.95, qui diminue le solde reporté de l'exercice précédent de Fr. 5237.17 à Fr. 3981.22.

Nous avons pu vérifier en outre la situation de fortune présentée dans les deux bilans.

Les comptes de l'UCS et de la Section des achats ont été contrôlés formellement par la S.A. fiduciaire suisse. Nous avons pu nous convaincre de l'exactitude et de la valeur de ce contrôle. Nous avons constaté que les comptes de pertes et profits et les bilans soumis à l'Assemblée générale sont conformes à la comptabilité.

Sur la base de nos vérifications, nous pouvons vous proposer d'accepter les comptes et bilans de l'UCS et de la Section des achats pour l'année 1981 et de donner décharge avec remerciements tant au Comité qu'au secrétariat.

Zurich, le 19 mai 1982

Les contrôleurs de comptes:
F. Kradolfer G. Meylan

Rapport du Comité sur le 86e exercice 1981

Table des matières	Page
1. Généralités	737
2. Production et consommation d'énergie électrique	741
3. Construction de centrales	748
4. Installations de transport et de distribution	751
5. Finances	753
6. Comité et commissions	754
7. Information	759
8. Manifestations, réunions et cours	760
9. Relations avec les organisations nationales et internationales	761
10. Institutions de prévoyance	764
11. Secrétariat	764

1 Généralités

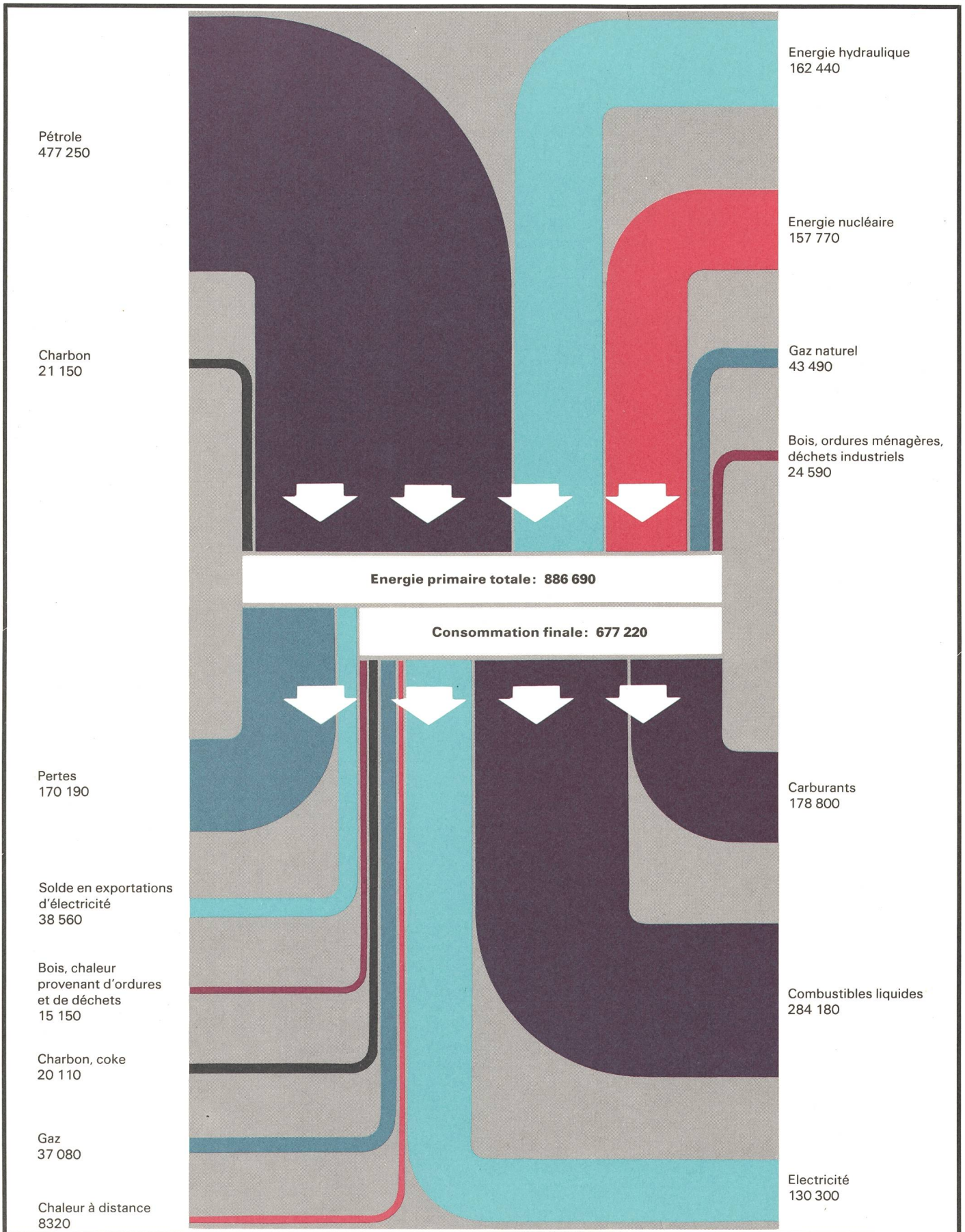
L'année 1981 aura été, à l'inverse des précédentes, enfin marquée par différentes décisions touchant la future politique énergétique dans le domaine de l'économie électrique; il ne s'agit que de décisions partielles puisque dans la plupart des cas le peuple ou le Parlement doivent encore se prononcer, mais une étape importante a toutefois été franchie.

Le 25 mars 1981, le Conseil fédéral a fait un premier pas en publiant un message concernant les questions fondamentales de la politique énergétique, dans lequel il propose au Parlement l'introduction d'un article constitutionnel sur l'énergie. Ce dernier ne concerne que faiblement l'énergie électrique; il est néanmoins permis de constater avec satisfaction que le message lui-même se prononce à divers endroits et très clairement en faveur du développement de l'énergie nucléaire.

La décision tant attendue du Conseil fédéral au sujet du projet de Kaiseraugst s'est faite en deux temps: le 21 septembre 1981, en s'appuyant sur les documents présentés, le Conseil fédéral a approuvé le besoin d'une nouvelle centrale nucléaire au cours des années 90 et le 28 octobre 1981, il a accordé l'autorisation générale pour la centrale nucléaire de Kaiseraugst; cette autorisation doit encore être approuvée par le Parlement fédéral.

Bilan énergétique suisse 1981

En TJ (1TJ = 1 térajoule = 0,278 millions de kWh)



Les deux initiatives populaires déposées le 11 décembre 1981 à la Chancellerie fédérale peuvent être considérées comme une «riposte» aux décisions prises par le Conseil fédéral. L'initiative «pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires» veut empêcher la construction de nouvelles centrales après Leibstadt ainsi que le remplacement de centrales déjà existantes (Beznau, Mühleberg, Gös-gen, Leibstadt). Avec cette initiative, les opposants au nucléaire espèrent enfin obtenir le moratoire dans la construction de centrales nucléaires qu'ils réclament depuis longtemps ainsi qu'un plébiscite sur Kaiseraugst. La seconde initiative «pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement» n'est pas moins problématique. Elle prévoit essentiellement des mesures dirigistes et, entre autres, elle exige que d'ici la mise en vigueur de la loi d'exécution, aucune autorisation ne soit accordée pour toute centrale de plus de 35 MW de puissance électrique. Ces deux initiatives amèneraient l'approvisionnement en électricité de la Suisse dans une impasse extrêmement dangereuse. Seuls des milieux cherchant à renverser totalement notre système social et économique seraient intéressés à une telle situation.

En ce qui nous concerne, l'UCS ne peut que souligner la nécessité de nouvelles centrales nucléaires après Leibstadt, sans quoi la sécurité de l'approvisionnement de notre pays se détériorera rapidement. Notre pays devra alors faire face à des déficits d'électricité de plus en plus importants et deviendra ainsi tributaire d'importations d'électricité lourdes de conséquences. Les chiffres de consommation les plus récents ainsi que les prévisions à court terme mettent en évidence la nécessité de nouvelles centrales nucléaires pour notre approvisionnement en électricité. C'est ainsi que dans notre 6e «Rapport des Dix» en 1979, nous avons déjà estimé la croissance moyenne de la consommation d'électricité à 3,7%, pour les semestres d'hiver d'ici 1984/85. Dans son rapport sur la preuve du besoin de début 1981, la Commission fédérale de l'énergie évalue l'augmentation de la consommation d'électricité par semestre d'hiver entre 2,1 et 3,9%. A titre de comparaison, les valeurs effectives de la croissance de la consommation des semestres d'hiver sont les suivantes:

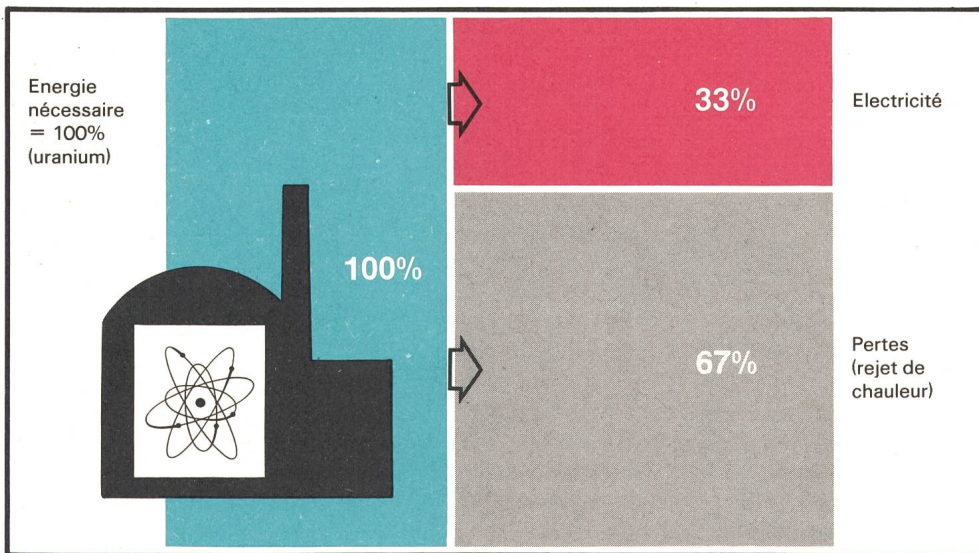
1976/77	4,3%
1977/78	4,4%
1978/79	4,8%
1979/80	3,5%
1980/81	5,8%

Sur cette période de cinq ans la croissance de la consommation atteint de fait une moyenne de 4,2% et dépasse ainsi les prévisions à court terme citées ci-dessus. Afin de pouvoir répondre à une telle hausse de la consommation, il faudrait, tous les quatre à cinq ans, mettre en service une nouvelle centrale nucléaire. Il s'agit là de la seule possibilité de garantir le même degré de sécurité de l'approvisionnement que celui connu jusqu'ici. Il est non seulement indispensable de construire de nouvelles centrales nucléaires dans le but de combler les futurs déficits de production, mais ces centrales peuvent de plus produire de la chaleur à distance et contribuer ainsi à la substitution du pétrole.

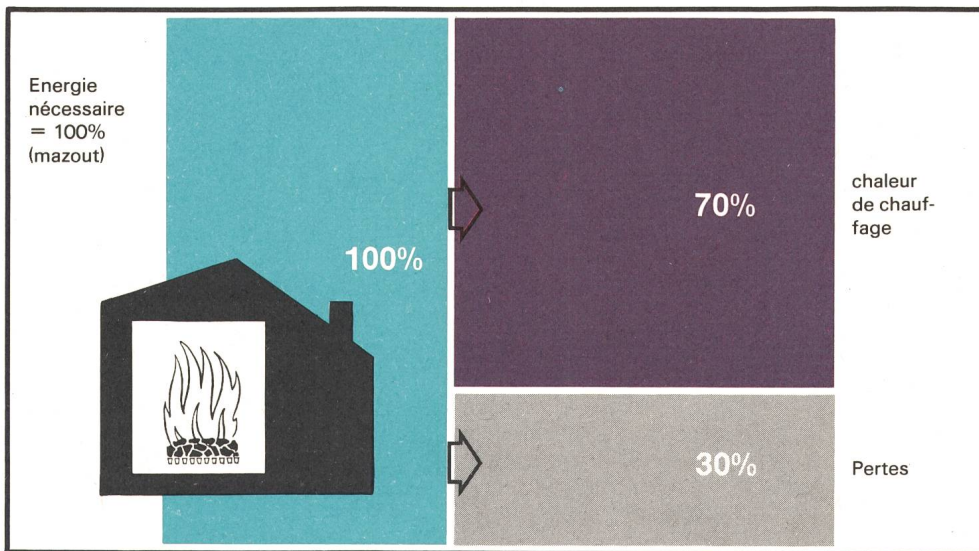
L'année écoulée a vu se dérouler la procédure officielle de consultation engagée par le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, au sujet de l'avant-projet de loi sur la protection contre les radiations et l'utilisation de l'énergie nucléaire. En accord avec notre prise de position, la presque totalité des cantons et des grandes associations exigent le retrait de l'avant-projet, la loi proposée étant manifestement une «loi d'empêchement de l'énergie nucléaire». En outre, notre association a eu à se prononcer sur l'initiative du canton des Grisons concernant l'imposition des entreprises électriques de partenaires; étant donné que par la voie de la jurisprudence actuelle il est possible de réaliser une imposition convenable et correcte des forces hydrauliques, nous avons conclu qu'il ne fallait pas donner de suite à cette initiative. Finalement, notre association s'est également consacrée aux travaux des commissions parlementaires portant sur l'assujettissement de tous les agents énergétiques à l'ICHA ainsi qu'à la promulgation d'une loi sur la responsabilité civile des centrales nucléaires.

Tandis que la consommation finale d'énergie de la Suisse reculait légèrement, la répartition de cette consommation sur les différents agents énergétiques variait fortement, à savoir une diminution de 4,5% pour les produits pétroliers, en particulier 8,0% de moins pour le fuel, une augmentation de 1,6% pour les carburants, de 9,9% pour le gaz naturel, de 47,5% pour le charbon et enfin de 2,7% pour l'énergie électrique. L'augmentation de la consommation d'électricité en 1981 est moindre que celle de l'année précédente (+ 4,4%), mais elle atteint toujours 4,1% en moyenne sur les cinq dernières années, dépassant donc nettement les prévisions de l'économie électrique et celle de la Commission fédérale de l'énergie.

La production brute d'énergie électrique de notre pays a atteint 51 515 millions de kWh durant l'année 1981, soit 7% de plus que l'année précédente. Cette augmentation est due d'une part à une hydrologie extrêmement favorable, permettant également d'atteindre un taux de remplissage remarquable des lacs d'accumulation au début du semestre d'hiver, d'autre part à l'excellente disponibilité des centrales nucléaires suisses lors de l'année écoulée. Ce fait s'est traduit par un solde d'exportation de 10 712 millions de kWh (dont 8181 millions de kWh pour le semestre d'été). Ce chiffre ne doit détourner l'attention du fait que, lors des semestres d'hiver, ce solde d'exportation représente la réserve d'approvisionnement indispensable à notre pays. Compte tenu du besoin croissant



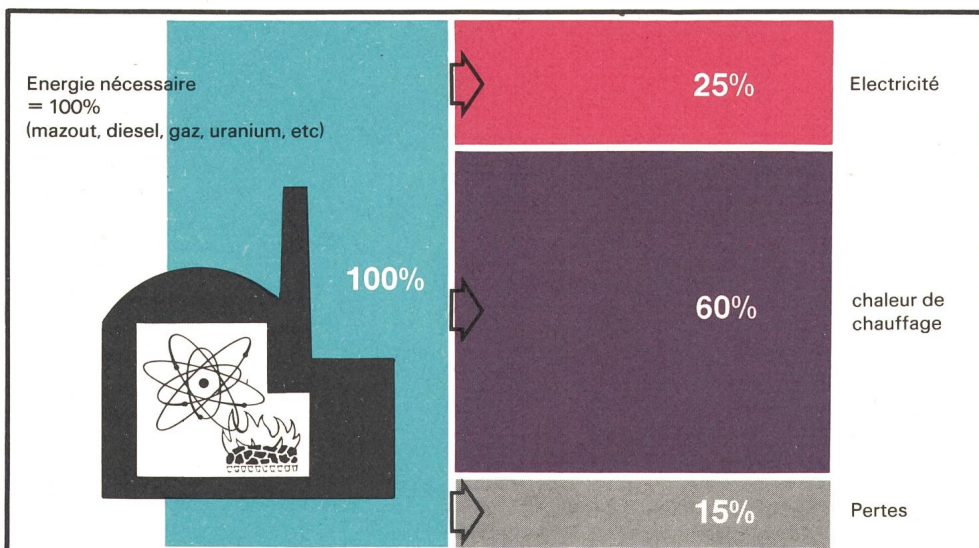
Centrale nucléaire (production d'électricité seulement)



Chaudière domestique

Rendement de divers systèmes énergétiques

Couplage chaleur-force



en électricité, ces réserves diminueront d'année en année et seule la mise en service de la centrale de Leibstadt en 1984 redonnera une sécurité d'approvisionnement de notre pays en énergie électrique suffisante pour quelques années.

A côté des grands problèmes de politique énergétique du moment, notre association s'est également occupée activement de questions actuelles et internes. C'est ainsi que des recommandations ont été mises au point concernant d'une part les conditions de raccordement des installations de pompes à chaleur et d'autre part le raccordement d'installations d'auto-production fonctionnant en parallèle avec le réseau. Face à la controverse actuelle concernant les tarifs électriques, notre association collabore avec l'Institut d'organisation industrielle de l'EPFZ à la réalisation d'une étude scientifique sur la possibilité d'influencer la consommation d'électricité au moyen de structures tarifaires adéquates. L'économie électrique a enfin, après réorganisation de ses activités d'information, entrepris une campagne d'information du grand public par le moyen d'annonces dans la presse des différentes régions de notre pays; l'économie électrique est d'avis que de telles campagnes d'information font partie intégrante de sa tâche d'approvisionnement.

2 Production et consommation d'énergie électrique

Situation énergétique générale

La consommation totale d'énergie (consommation finale) a diminué faiblement en 1981 par rapport à l'année précédente (diminution de 1,0%). Si d'une part, la consommation de carburants (essence, diesel, kérosène) a augmenté de 1,6%, celle de gaz de 9,9%, de charbon de 47,5% et d'électricité de 2,7%, la consommation de fuel a d'autre part diminué de 8,0%.

La consommation globale d'énergie s'est répartie en 1981 comme suit: produits pétroliers 68,8 (71,4)%, électricité 19,2 (18,6)%, gaz 5,5 (4,9)%, combustibles solides (charbon, bois, ordures) 5,3 (3,9)% et chauffage à distance 1,2 (1,2)%.

Production d'énergie électrique

La production totale d'énergie électrique en 1981 (consommation des pompes d'accumulation non déduite) a atteint 51 515 (48 162) GWh, soit 3353 GWh de plus qu'en 1980 (1 GWh=1 million de kWh). Elle se répartit comme suit: production hydraulique 69,2 (69,6)%, nucléaire 28,9 (28,4)% et thermique classique 1,9 (2,0)%.

La production hydraulique brute (c'est-à-dire consommation des pompes d'accumulation non déduite) a atteint 36 097 (33 542) GWh en 1981, soit 7,6% de plus que l'année précédente. Le pompage pour accumulation a absorbé 1395 (1531) GWh. L'hydraulicité de l'hiver précédent ayant été exceptionnelle, la production brute du semestre d'hiver 1980/81 (du 1er octobre 1980 au 31 mars 1981) a atteint 13 902 (15 562) GWh, soit 10,7% de moins que lors du semestre d'hiver précédent. La production brute du semestre d'été 1981 s'est élevée à 20 921 (18 950) GWh, soit une augmentation de 10,4%.

La production thermique totale a atteint 15 418 (14 620) GWh en 1981, dont 14 462 (13 633) GWh de production nucléaire en provenance des centrales de Beznau I et II (350 MW chacune), Mühleberg (320 MW) et Gösgen-Däniken (910 MW). Les centrales nucléaires ont comme l'année précédente, fonctionné sans la moindre perturbation et permis à nouveau une productivité très élevée.

Production d'énergie électrique en Suisse

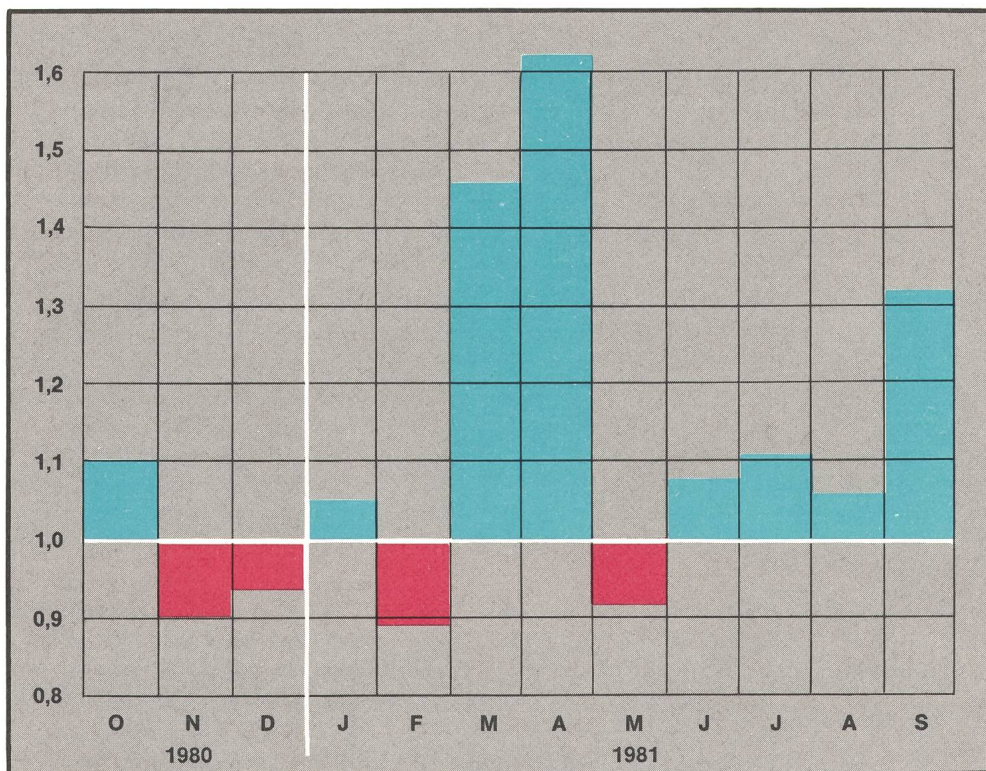
	1960	1970	1980	1981	% ¹⁾
	GWh				
Production des centrales hydrauliques	20 504	31 274	33 542	36 097	+7,6
Production des centrales thermiques classiques	168	1 763	957	956	-0,1
Production des centrales nucléaires	—	1 850	13 663	14 962	+5,8
A déduire: pompage d'accumulation	-245	-965	-1531	-1395	-8,9
Production totale (sans pompage)	20 427	33 921	46 631	50 120	+7,4

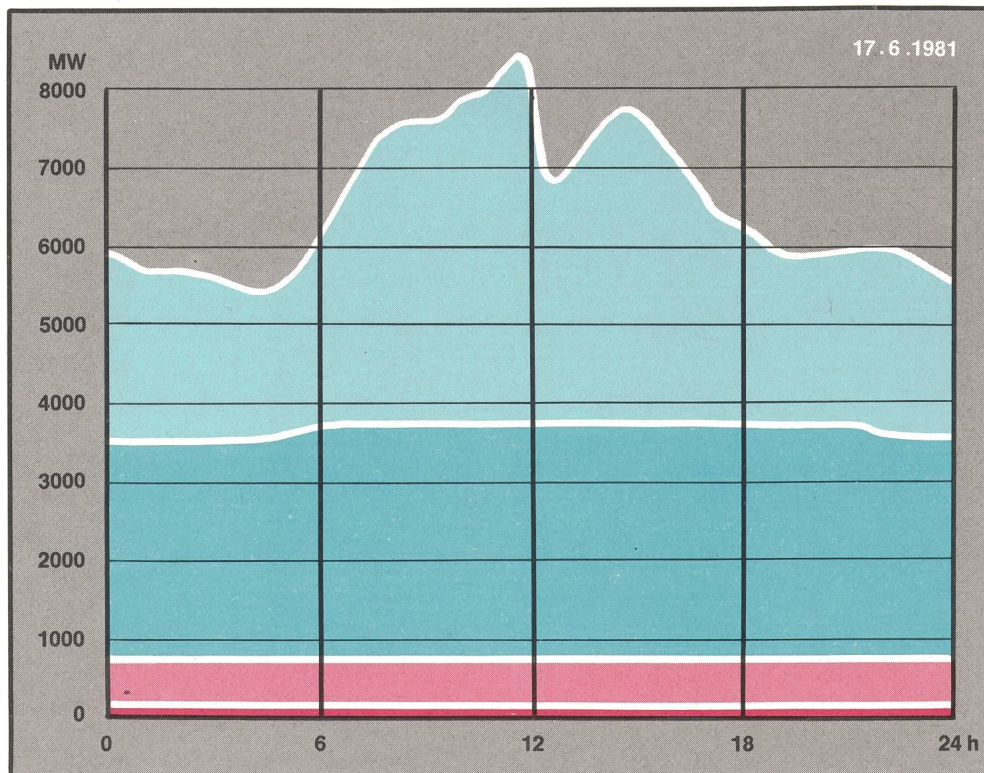
¹⁾ Augmentation ou diminution en 1981 par rapport à 1980

Indices de productibilité (mesure de l'hydraulicité) pour l'année hydrologique 1980/81

Plus de 1 = conditions favorables (bleu)

Moins de 1 = conditions en dessous de la moyenne (rouge)



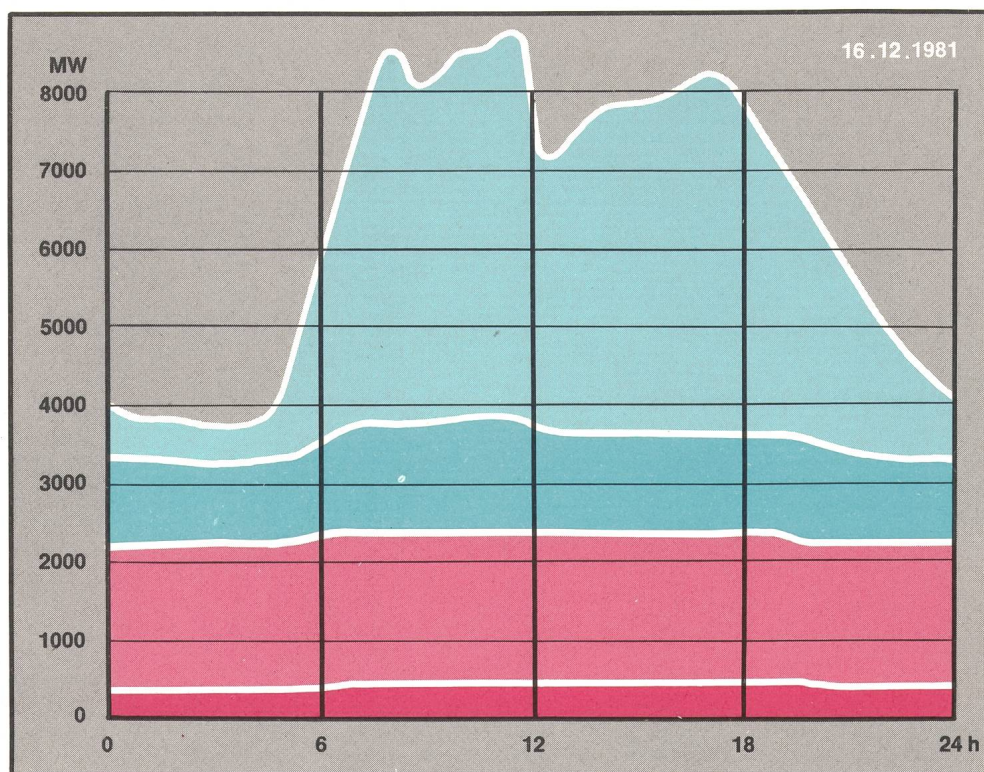


journée ouvrable d'été ▲

Courbe de charge journalière de la production d'électricité

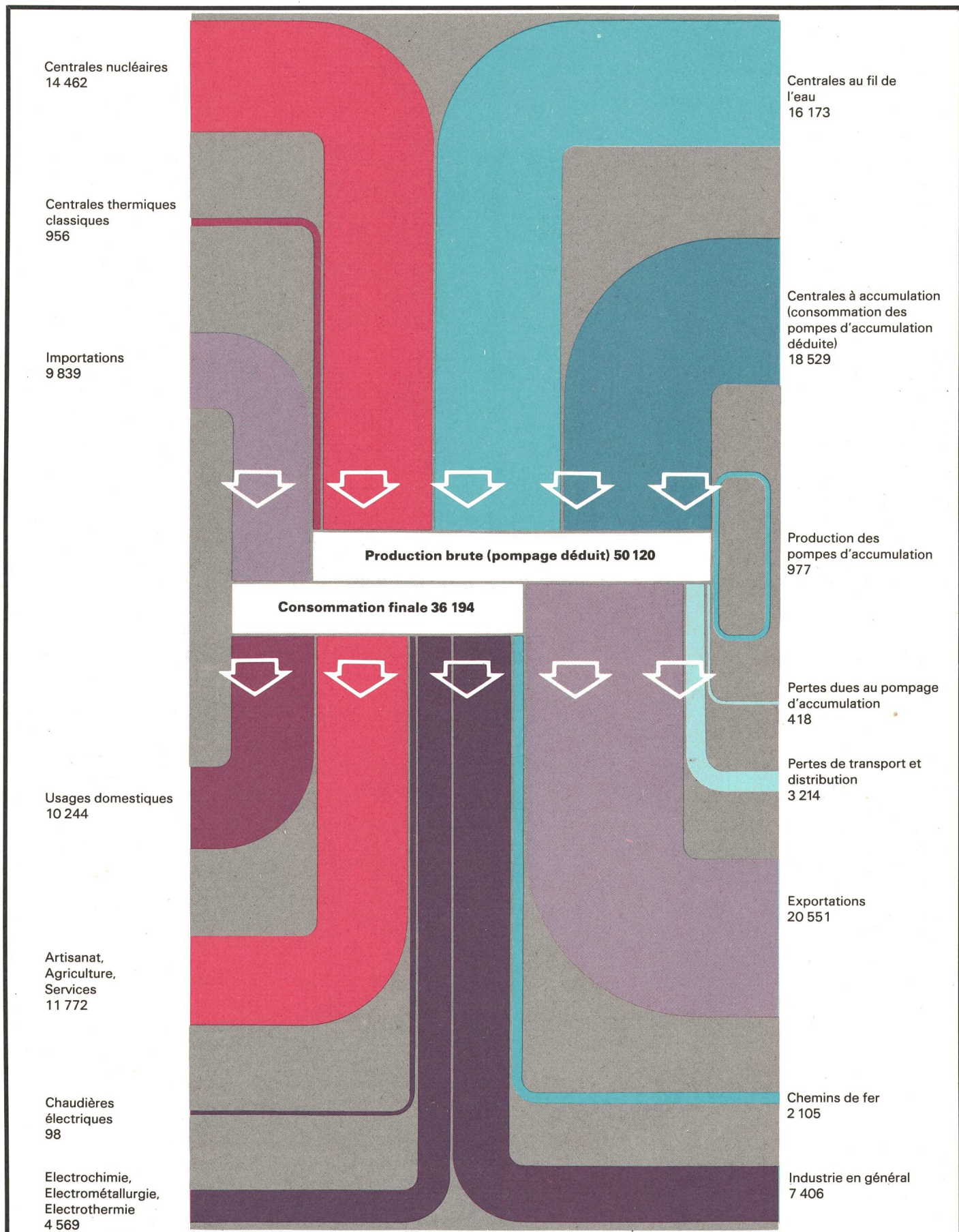
- Centrales à accumulation
- Centrales au fil de l'eau
- Centrales nucléaires
- Centrales thermiques conventionnelles

journée ouvrable d'hiver ▼



Production et consommation d'électricité en 1981

En millions de kWh (GWh)



Echanges d'énergie avec l'étranger

Du fonctionnement sans perturbation des centrales nucléaires et d'une hydrologie relativement bonne en 1981 ont découlé des excédents de production. Le solde d'exportation a atteint 10 712 (8181) GWh en 1981, dont 76,3 (73,9)% pendant le semestre d'été.

Echanges d'énergie avec l'étranger

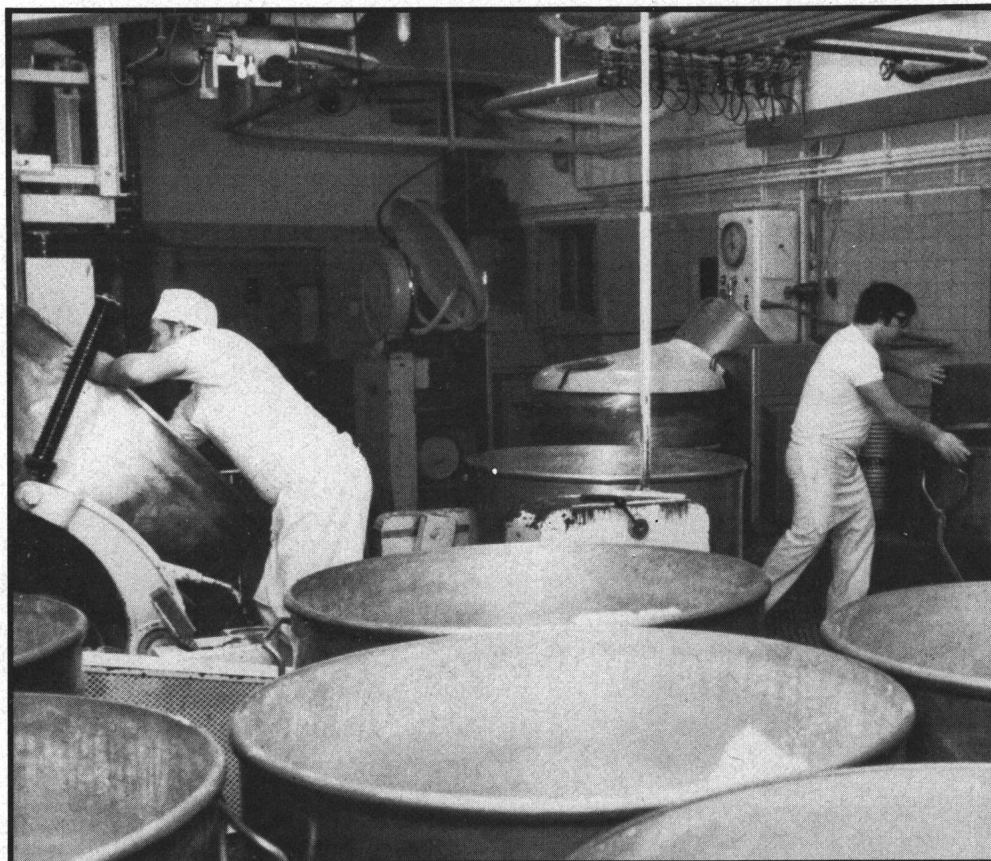
	1960	1970	1980	1981
	GWh			
Importation	1 306	3 594	9 947	9 839
Exportation	3 822	9 619	18 128	20 551
Excédent d'exportation	2 516	6 025	8 181	10 712

Consommation d'énergie électrique

La consommation finale d'énergie électrique en 1981 (sans les pertes de transport et de distribution et sans la consommation des pompes d'accumulation) a atteint 36 194 (35 298) GWh, soit 942 (1532) GWh de plus que l'année précédente. L'augmentation annuelle a passé de 4,4% pour l'année précédente à 2,7%. Une part prépondérante de l'accroissement de 1981 est due, comme ce fut déjà le cas les années précédente, à la catégorie de consommateurs «Usages domestiques, artisanat, agriculture et services», dont le taux d'accroissement a été de 3,5 (5,6)%. La seule consommation des «ménages» a augmenté de 0,7% pour atteindre 10 244 GWh. Mais la consommation des autres catégories a aussi augmenté, à savoir 1,5 (3,1)% pour l'industrie et 0,8 (1,3)% pour les transports.

Confection de pâte à pain

La part de l'électricité à la consommation énergétique totale des boulangeries est de 65%



Seul un minime pourcentage de l'augmentation de 2,7% est imputable à la substitution du pétrole. Environ 4% des logements suisses sont actuellement chauffés à l'électricité, dont un nombre important de résidences secondaires. Le potentiel de substitution par le chauffage électrique est estimé à 9% d'ici 1990; il est ainsi déjà épuisé à moitié d'un point de vue global. Ce potentiel de raccordement pourrait toutefois s'accroître encore sensiblement si, à la place des chauffages à résistance, on installait plus de pompes à chaleur électriques et de systèmes de chauffage biénergie. A la fin de 1981 on comptait environ 4000 pompes à chaleur électriques avec une puissance installée totale de 50 MW.

Locomotive de la ligne Furka-Oberalp
Puissance 1700 kW

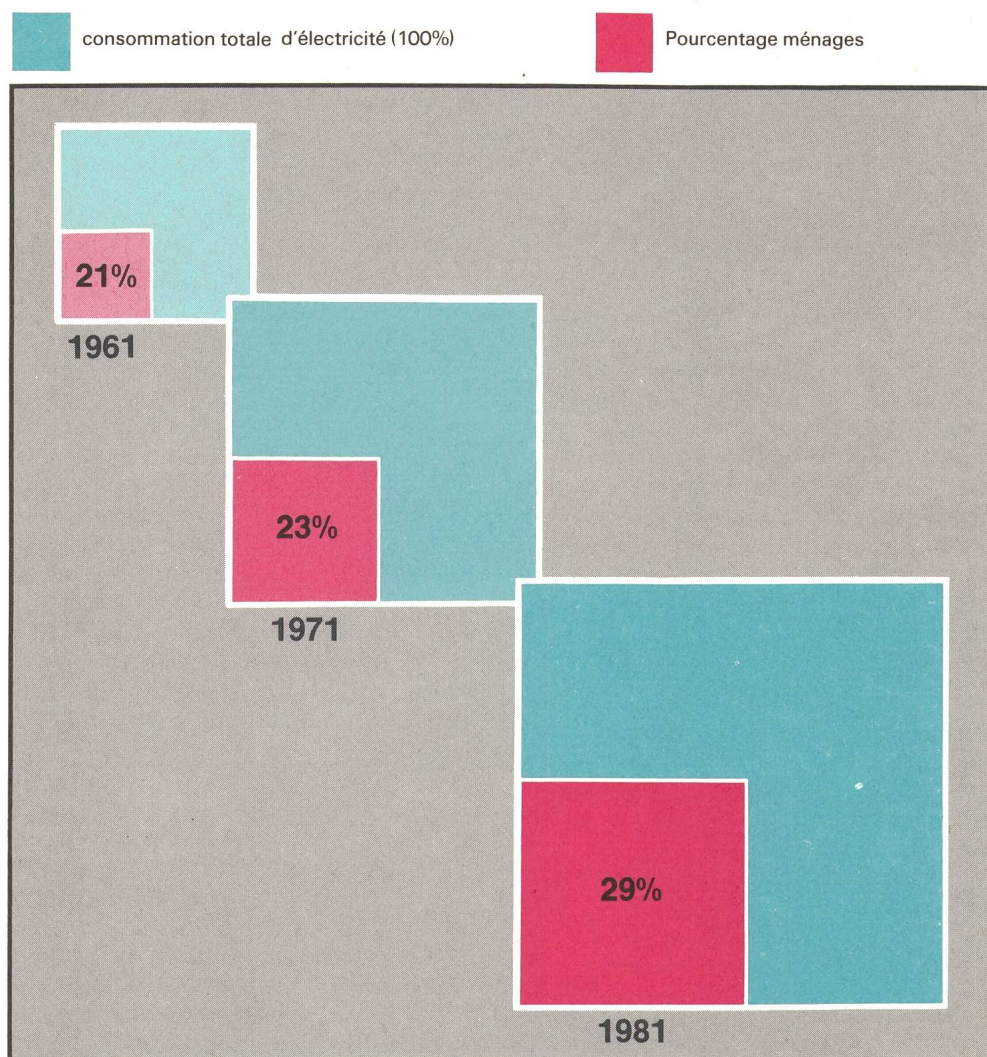


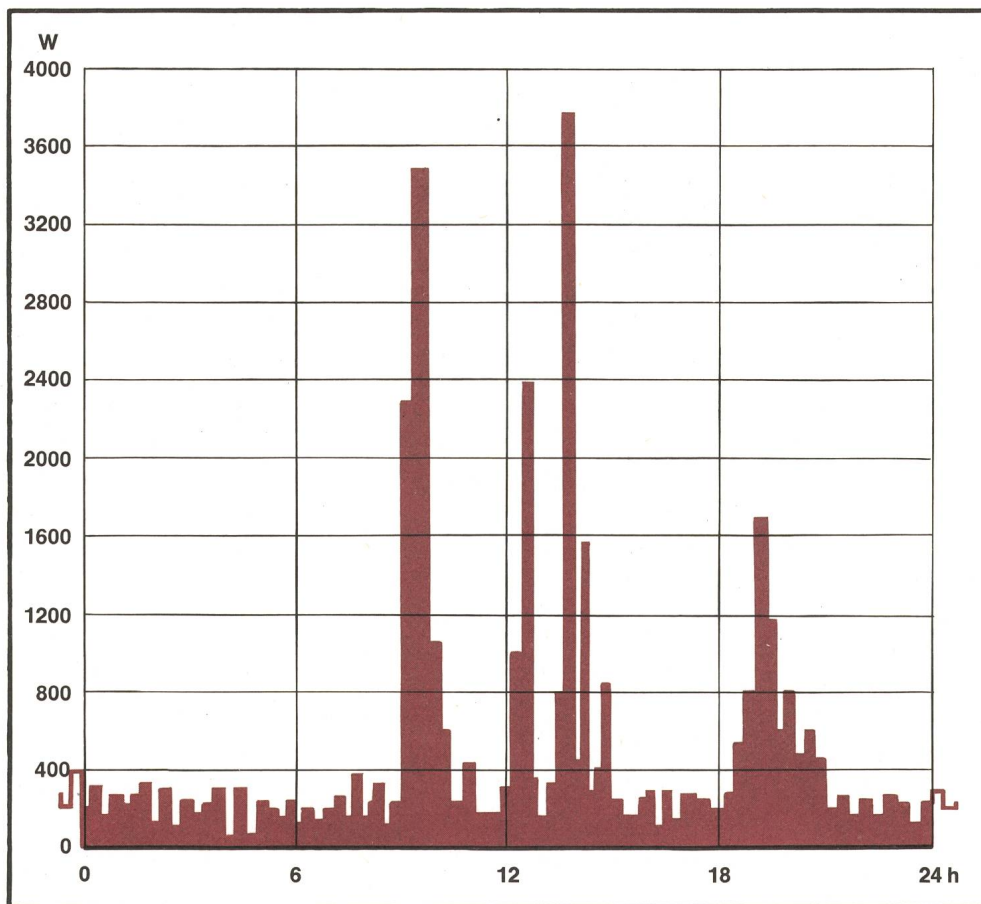
Consommation d'énergie électrique en Suisse

	1960	1970	1980	1981	% 1)
	GWh				
Usages domestiques, artisanat, agriculture et services	7 471	12 720	21 265	22 016	+3,5
Industrie en général	3 053	5 782	7 294	7 406	+1,5
Electrochimie, électrothermie, électro-métallurgie, chaudières électriques	3 916	4 572	4 605	4 667	+1,3
Chemins de fer	1 451	2 013	2 088	2 105	+0,8
Consommation finale	15 891	25 087	35 252	36 194	+2,7
Pertes	2 020	2 809	3 198	3 214	+0,5
Consommation brute	17 911	27 896	38 450	39 408	+2,5

1) Augmentation en 1981 par rapport à 1980

Part croissante des ménages à la consommation globale en électricité, en Suisse



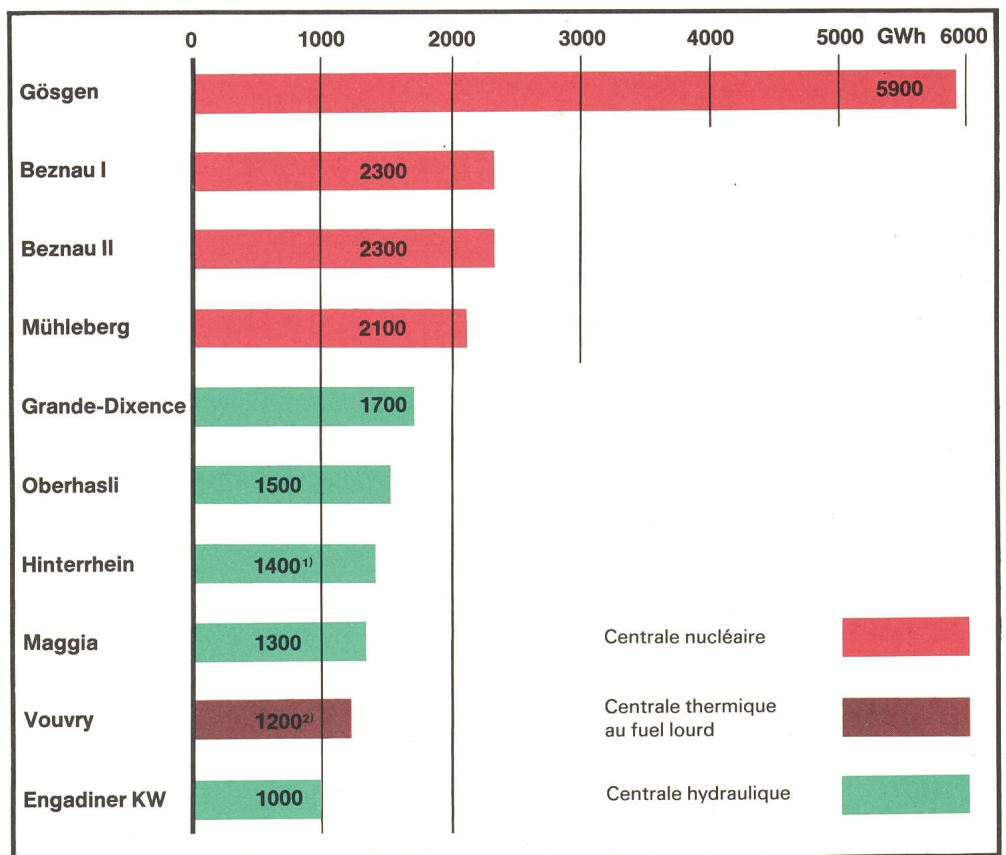


Courbe de charge journalière d'un ménage

3 Construction de centrales

En 1981, quelques centrales de faible puissance ont été mises en service après rénovation ou agrandissement, à savoir: L'Aboyeu (nouvelle construction), Lavey (rénovation des installations), Manegg (rénovation), Marioty (nouvelle construction), Perlen I (rénovation), Tannuwald (nouvelle construction). Compte tenu des changements dans les centrales existantes, il en résulte une production supplémentaire nette de 80 GWh par année; une augmentation modeste comparée à l'augmentation de la consommation de 942 GWh constatée pendant la même période. Au début de 1982, 8 centrales hydrauliques étaient en construction ou en cours de rénovation et représenteront, une fois achevées, une production supplémentaire nette de 315 GWh par an. Ces travaux montrent une fois de plus que les entreprises d'électricité accordent toute l'attention nécessaire à la rénovation des centrales hydrauliques.

Comme prévu à l'origine, le réseau de surveillance sismique a pu être achevé et se trouve entièrement en service. Actuellement, dix sites sont équipés de stations avec un sismographe, à savoir: Sierre, Brienz, Biasca, Davos, Emosson, Grande Dixence, Mattmark, Linth Limmern, Valle di Lei et Ova Spin. Les signaux des huit premiers sites sont transmis par télémétrie au Service sismologique suisse à Zurich (EPFZ Höggerberg), tandis que les signaux de Valle di Lei et Ova Spin sont, pour le moment, enregistrés sur place.



Production des plus grandes centrales de Suisse (production annuelle en GWh)

¹⁾ dont la part suisse est de 50%

²⁾ avec 4000 heures d'exploitation par an

Centrale hydraulique de Perlen après rénovation



Quant aux projets de centrales nucléaires, la situation se présente comme suit:

Centrale nucléaire de Leibstadt (942 MW)

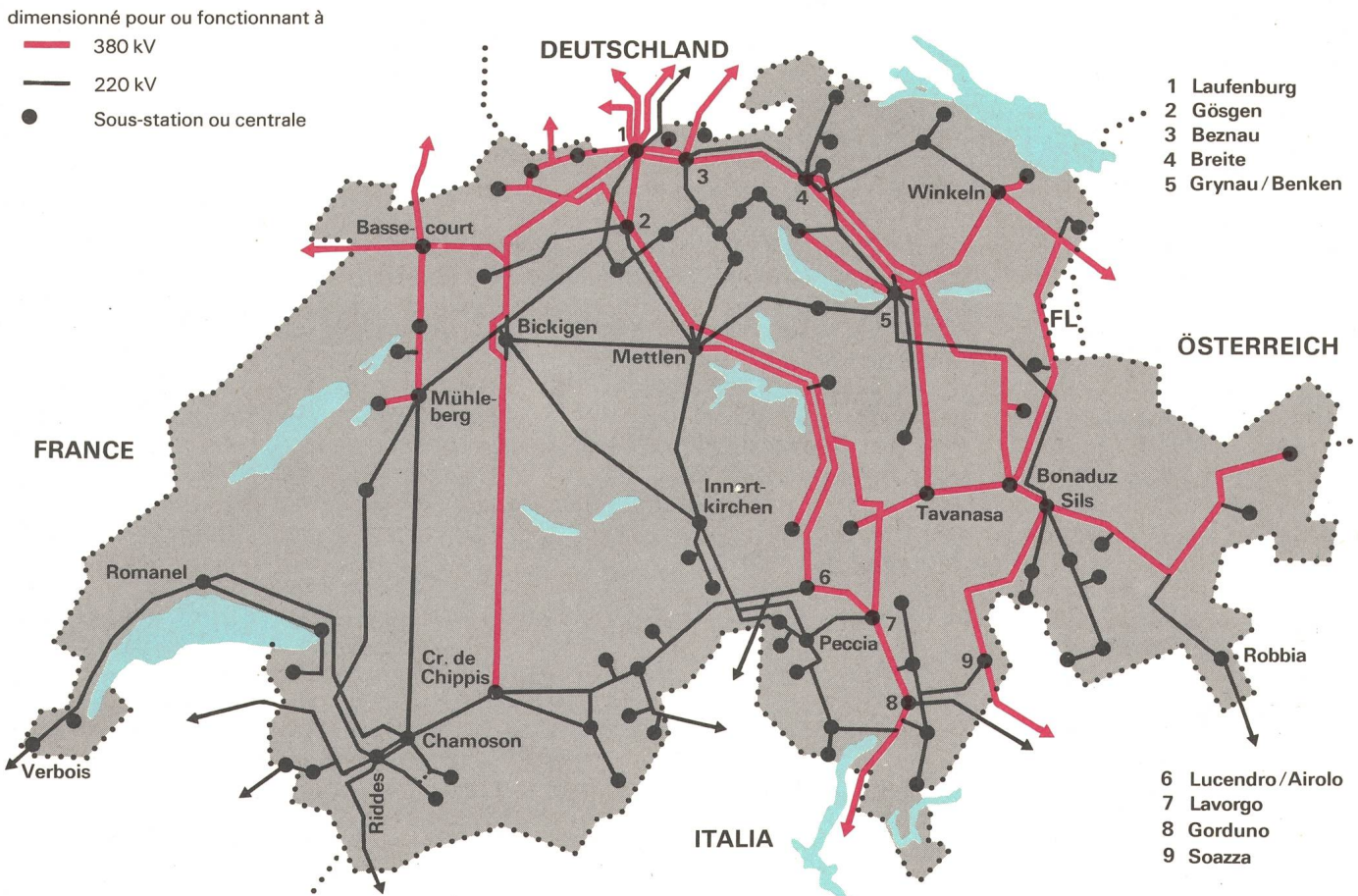
La société est en possession de l'autorisation de site et des autorisations de construction selon la loi atomique ainsi que de toutes les autorisations et concessions relevant de la police de la construction et du droit des eaux. La procédure concernant l'autorisation de mise en service et celle d'exploitation a été engagée. L'état d'avancement des travaux est le suivant: au bâtiment du réacteur, la partie cylindrique de l'enceinte de sécurité ainsi que l'enceinte extérieure sont achevées. La cuve du réacteur est en place, les composants du réacteur sont en cours de montage; la majorité des tuyauteries de vapeur et de recirculation est installée. Le montage du condenseur est achevé, celui de la turbine est très avancé. Les travaux du lot indépendant sont également très avancés. Entre autres, la tour de refroidissement, le poste de couplage extérieur et les bâtiments des ateliers et magasins sont achevés.

Projets des centrales nucléaires de Kaiseraugst et Graben

Les sociétés Energie nucléaire de Kaiseraugst S.A. et Centrale nucléaire de Graben S.A. ont déposé chacune leur demande d'autorisation générale, respectivement le 25 juillet et 17 décembre 1979. Le 28 octobre 1981, en tenant compte de diverses expertises positives, le Conseil fédéral a accordé l'autorisation générale à la société Energie nucléaire de Kaiseraugst S.A. Conformément à l'arrêté fédéral concernant la loi atomique du 6 octobre 1978, cette décision du Conseil fédéral doit être encore soumise pour approbation à l'Assemblée fédérale; le message correspondant du Conseil fédéral n'était pas encore publié à la fin de l'année 1981.

Réseau suisse à très haute tension

Situation au 1er janvier 1982



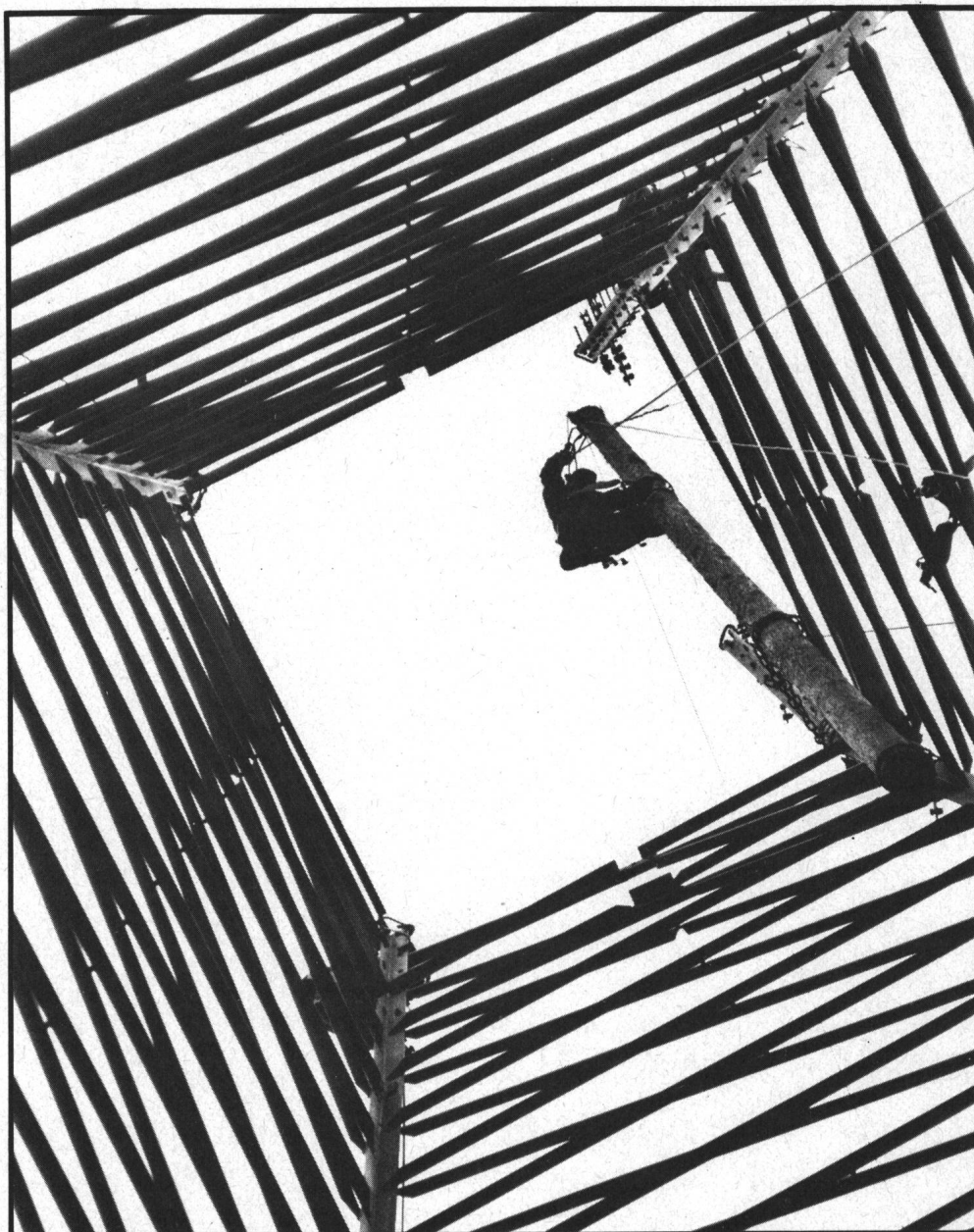
4 Installations de transport et de distribution

Fin mai 1981, la nouvelle ligne de 220 kV entre Mühleberg et Pieterlen a été mise en service. Un raccordement direct a ainsi été réalisé entre les postes de couplage de Mühleberg et de Bassecourt.

Fin mai 1981, la mise en service de la ligne de 220 kV entre Soazza et Gorduno a permis un raccordement entre le Val Mesocco et le Tessin.

En ce qui concerne les projets les plus importants, il est intéressant de mentionner que les plans de détail concernant la ligne à haute tension Pradella-Martina en Engadine ont été définitivement acceptés; l'accord des communes au sujet des contrats de servitude manque encore. Les études de la ligne 380/220 kV Galmiz-Romanel-CERN-Verbois progressent en accord avec les diverses autorités compétentes. Toutefois, certaines organisations écologiques s'opposent tant aux approbations de principe qu'aux approbations des plans de détail délivrées pour certains tronçons.

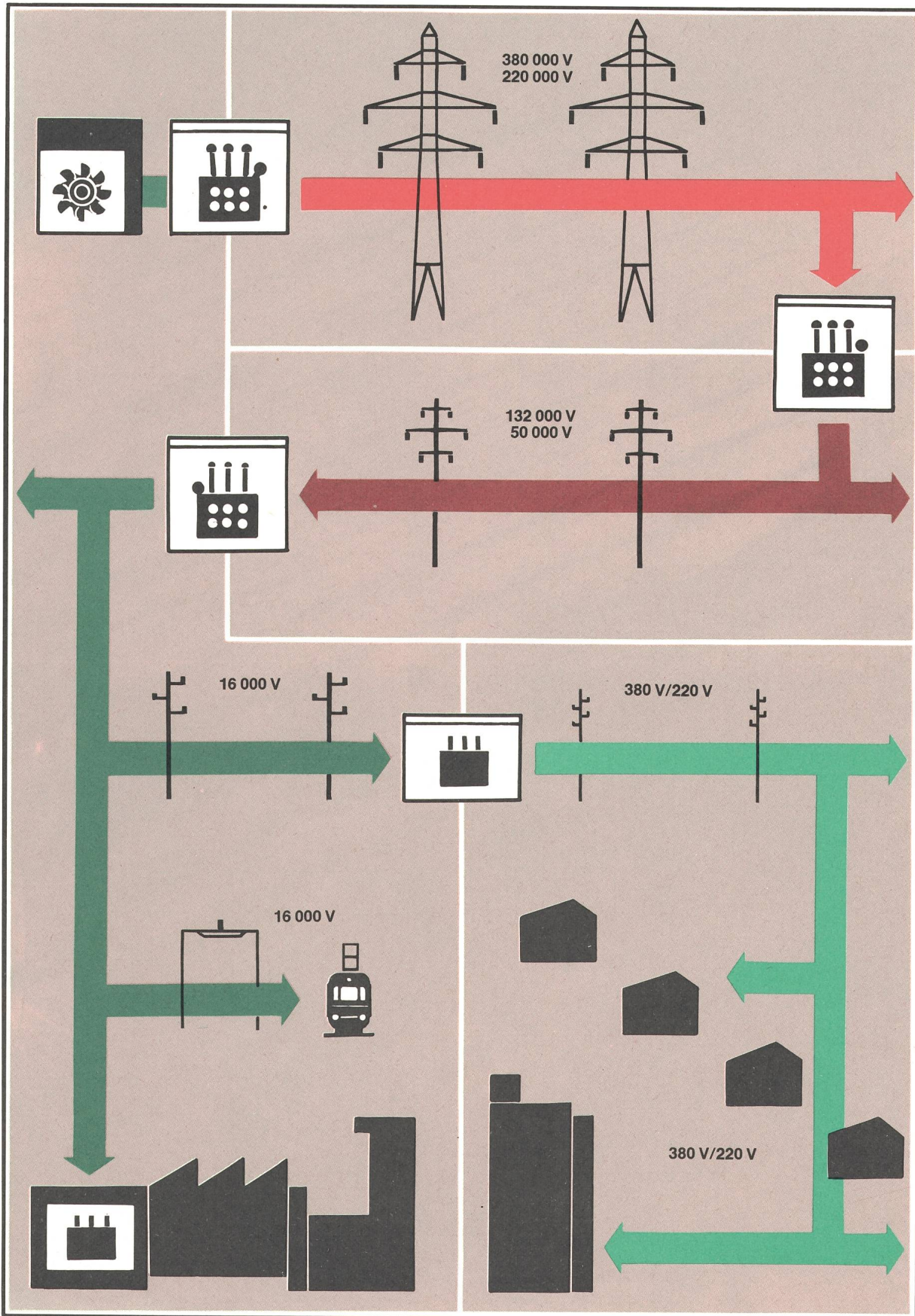
Travaux de montage sur un pylône à très haute tension



Chemin parcouru par l'électricité, depuis la centrale (en haut à gauche) jusqu'au raccordement domestique (en bas à droite)

- Transmission à très haute tension
- Répartition grossière

- Répartition fine à moyenne tension
- Réseau de distribution à basse tension



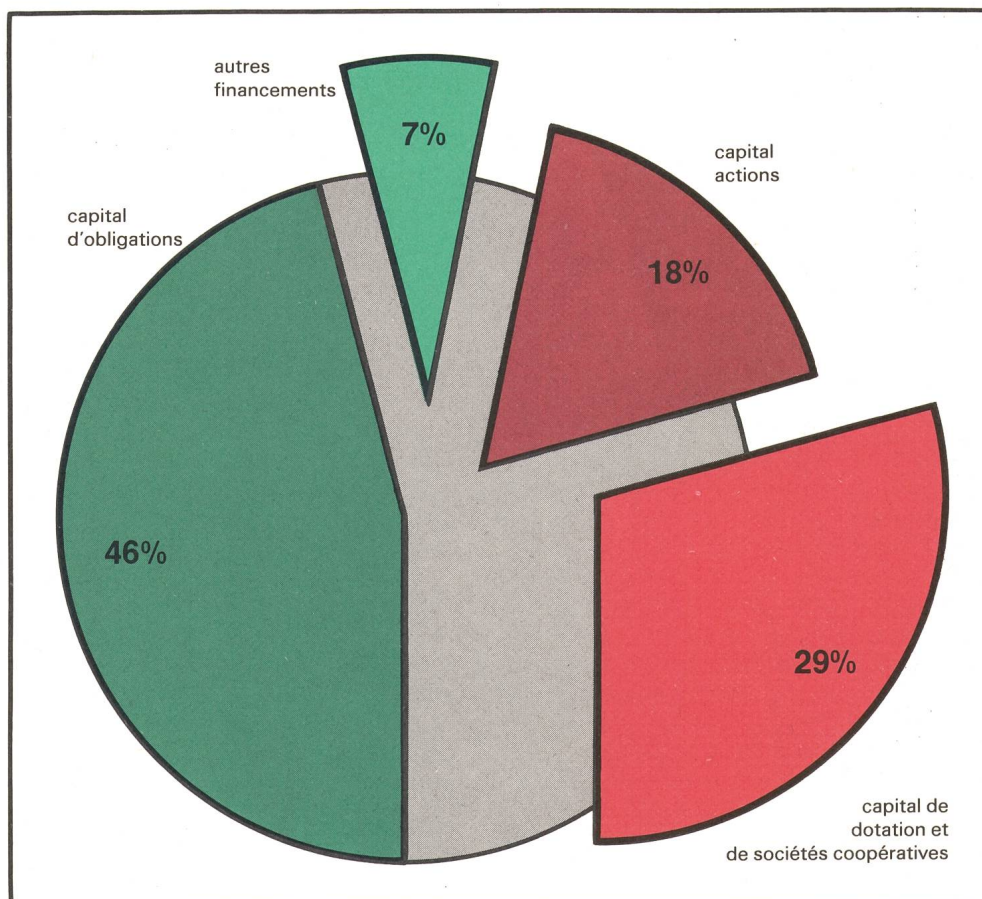
5 Finances

Les dépenses de construction des entreprises d'électricité (à savoir toutes celles portées au compte de construction, y compris notamment le coût des études, les achats de terrains, les coûts d'acquisition de capital, les taxes et redevances pour les droits d'eau payées avant la mise en service des centrales, les intérêts intercalaires, le coût des machines et instruments) se sont élevées en 1980 à 1560 millions de francs (1410 en 1979). Ce montant se répartit comme suit: centrales électriques 380 (900) millions, soit 24 (64)%; réseaux de transport et de distribution, appareils de mesure, bâtiments administratifs et logements de service 1180 (510) millions, soit 76 (36)%.

Les dépenses cumulées de construction, déduction faite de celles relatives aux installations supprimées, atteignaient 34 400 (32 870) millions à la fin de 1980. Le total des emprunts obligataires et autres emprunts à long terme des entreprises d'électricité livrant à des tiers s'élevait à 16 485 (16 460) millions.

Le produit des ventes d'électricité aux consommateurs en Suisse a atteint 4148 (3775) millions en 1980, soit 373 millions (140) de plus que l'année précédente. Les intérêts et dividendes versés ont totalisé 908 (863) millions, soit 45 millions (33) de plus que l'année d'avant. Les impôts et redevances hydrauliques ont atteint 252 (233) millions, soit 19 (8) millions de plus que l'année précédente. Les amortissements et dotations de fonds ont totalisé 1282 (944) millions, soit 338 (3) millions de plus que l'année d'avant. Les versements à des caisses publiques ont atteint 240 (220) millions, soit 20 (-7) millions de plus que l'année précédente.

Origine du capital investi par les entreprises d'électricité



6 Comité et commissions

La composition du Comité de l'UCS était en 1981 la suivante:

Président:

H. von Schulthess, directeur du Service de l'électricité de la ville de Zurich, à Zurich.

Vice-président:

F. Dommann, directeur aux Forces motrices de la Suisse centrale, à Lucerne (jusqu'à l'Assemblée générale du 28 août 1981)

J. Bucher, directeur aux Forces motrices de la Suisse centrale, à Lucerne (à partir de l'Assemblée générale du 28 août 1981)

Membres:

J.-L. Dreyer, directeur du Service de l'électricité de la ville de Neuchâtel, à Neuchâtel (jusqu'à l'Assemblée générale du 28 août 1981)

E. Elmiger, directeur aux Forces motrices du nord-est de la Suisse S.A., à Baden (jusqu'à l'Assemblée générale du 28 août 1981)

E. Grob, directeur à l'Electricité de Laufenbourg S.A., à Laufenbourg (jusqu'à l'Assemblée générale du 28 août 1981)

F.J. Harder, président de la direction des Forces motrices du nord-est de la Suisse S.A., à Zurich (à partir de l'Assemblée générale du 28 août 1981)

G. Hertig, directeur aux Forces motrices bernoises S.A., à Berne

H. Hohl, directeur des Services industriels de Bulle, à Bulle (à partir de l'Assemblée générale du 28 août 1981)

P. Hürzeler, directeur à l'Aar et Tessin S.A. d'électricité, à Olten

E. Kuhn, président de la direction des Entreprises d'électricité du canton de Zurich, à Zurich

F. Leuenberger, chef d'exploitation des Services industriels de Kloten, à Kloten

J.J. Martin, directeur à la Société Romande d'Electricité, à Clarens

L.A. Nicolay, directeur administratif d'AG Bündner Kraftwerke, à Klosters

A. Niederberger, directeur à l'Electricité de Laufenbourg S.A., à Laufenbourg (à partir de l'Assemblée générale du 28 août 1981)

J. Remondeulaz, directeur à S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, à Lausanne

L. Sciaroni, directeur de l'Azienda Elettrica Ticinese, à Bellinzona

Le Comité s'est réuni cinq fois en 1981. A côté des affaires courantes (élections de membres de commissions, de groupes de travail et autres comités, examens de demandes d'adhésion à l'UCS, etc.) il s'est spécialement occupé de l'approvisionnement énergétique de la Suisse ainsi que du message du Conseil fédéral concernant les questions de principe en politique énergétique (article sur l'énergie dans la constitution fédérale). C'est avec grand intérêt que le Comité a suivi les travaux de la Commission fédérale de l'énergie portant sur la preuve du besoin de centrales nucléaires, dont le rapport fut publié en février 1981. Les délibérations concernant l'avant-projet d'une loi sur la protection contre les radiations et l'utilisation de l'énergie nucléaire ont pris une large place et le Comité est arrivé à la conclusion que l'avant-projet, qui n'est autre qu'une loi d'empêchement de l'énergie nucléaire, ne pouvait remplacer la loi actuelle sur l'énergie atomique. Le Comité a donc rejeté catégoriquement l'avant-projet. Le Comité a également pris position sur l'initiative du canton des Grisons concernant l'imposition des entreprises de partenaires. Le Comité a, enfin, approuvé de nombreux rapports ainsi que des circulaires à l'intention des membres de l'UCS et concernant des sujets traités par le bureau du Comité, les commissions, les groupes de travail et le Secrétariat de l'UCS.

La *Commission pour les tarifs d'énergie électrique* (président: F. Hofer, Berne) a élaboré un rapport sur les possibilités de raccordement pour les chauffages biénergie (potentiel de substitution) qu'elle a publié au Bulletin ASE/UCS no 18/1981. Par ailleurs, divers groupes de travail ad hoc ont élaboré des projets de rapport sur la signification du calcul du coût marginal pour la tarification de l'électricité ainsi que sur la politique de raccordement qu'il faudra mener à l'avenir concernant les chauffages électriques, après épuisement des capacités de réseau libres. Enfin, un groupe de travail analyse les structures tarifaires existantes et étudie d'éventuelles propositions d'améliorations.

La *Commission pour les questions d'assurance* (président: H. Wisler, Gösigen) a entamé les négociations avec les compagnies d'assurance au sujet d'un nouveau contrat collectif concernant «l'assurance responsabilité civile des entreprises». Les compagnies d'assurance proposent un contrat

collectif prévoyant deux parties, à savoir les «risques généraux de l'entreprise» et le «risque des barrages». Tandis que la partie «risques généraux» correspond pratiquement au contrat précédent, le «risque des barrages» prévoit une tarification à part avec des prestations d'assurance plus élevées. En outre, la Commission s'est occupée du projet de loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire et s'est informée des activités du groupe de travail des questions d'assurance de l'UNPEDE.

La *Commission pour les questions juridiques* (président: R. Althaus, Berne) ainsi qu'un groupe de travail ad hoc se sont consacrés à l'avant-projet de la loi sur la protection contre les radiations et l'utilisation de l'énergie nucléaire. En accord avec le Comité, la commission a été d'avis que l'avant-projet devait être rejeté étant donné qu'il ne représente pas une base adéquate pour une utilisation judicieuse de l'énergie nucléaire. La Commission a en outre examiné la révision de la convention entre les CFF et l'UCS concernant l'établissement de lignes aériennes à haute tension de tiers à proximité des installations ferroviaires ainsi que la convention avec les PTT relative aux supports de lignes communs qui prévoit une hausse des tarifs pour l'utilisation des supports de lignes d'entreprises électriques. Enfin, elle a de nouveau examiné différentes questions juridiques pour le compte de membres de l'UCS.

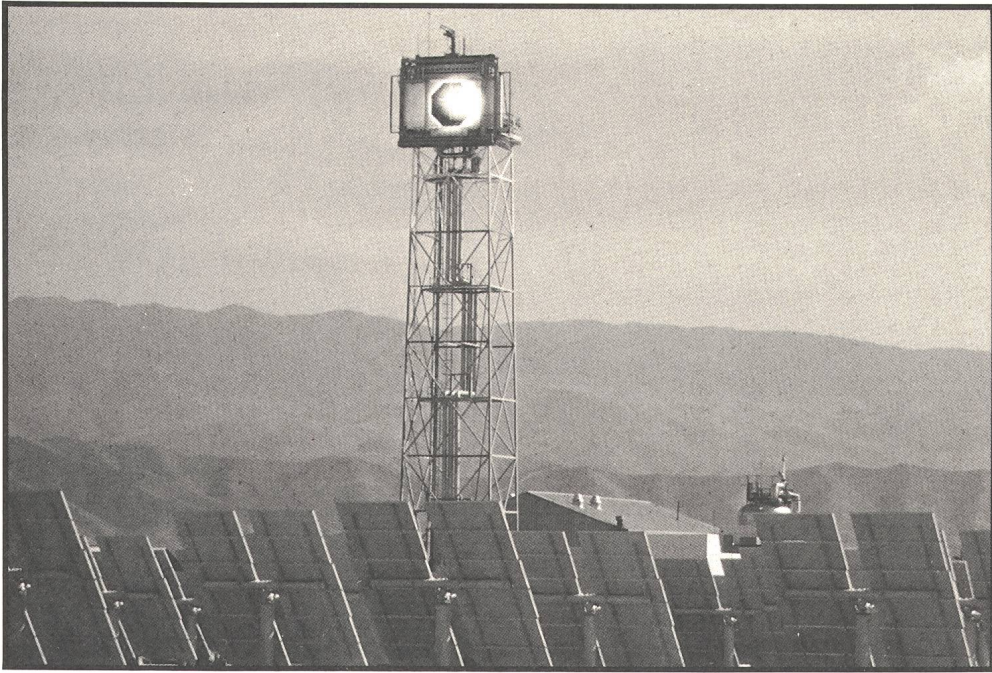
La *Commission pour les questions d'organisation de guerre* (président: P. Hürzeler, Olten) a tenu sa séance annuelle en janvier. Outre les rapports des chefs de groupes d'exploitation électrique de l'Organisation de guerre des usines électriques (OG UEL) divers sujets se trouvaient à l'ordre du jour, dont entre autres: publication de mesures à prendre afin de maintenir l'exploitation sous des conditions AC difficiles ainsi que pour l'équipement et la construction de postes de commande, problèmes concernant le matériel de réserve, introduction d'une nouvelle réglementation des dépenses du service de protection civile. En outre, la Commission a pris connaissance des mutations parmi les cadres de l'OG UEL effectuées au début de l'année.

La *Commission pour les journées de discussion sur les questions d'exploitation* (président: J. Peter, Lucerne) a organisé en Suisse alémanique et Suisse romande un nombre de journées de discussion et de cours de perfectionnement technique. Les sujets des journées de discussion étaient les suivants: «La prise en compte des frais financiers dans le calcul du prix de revient de l'énergie», «Transport de l'énergie électrique et protection du paysage», «Les perturbations à basse fréquence dans les réseaux». Quant aux cours de perfectionnement technique, il s'agissait de: «Problèmes de la télécommande, la télémessure et l'automatisation» ainsi que «l'approvisionnement ininterrompu en énergie électrique». Environ 500 personnes provenant d'entreprises membres ont participé aux journées de discussion et 185 aux cours techniques. Pour l'année 1982 deux journées de discussion ainsi que deux cours de perfectionnement techniques sont à nouveau prévus.

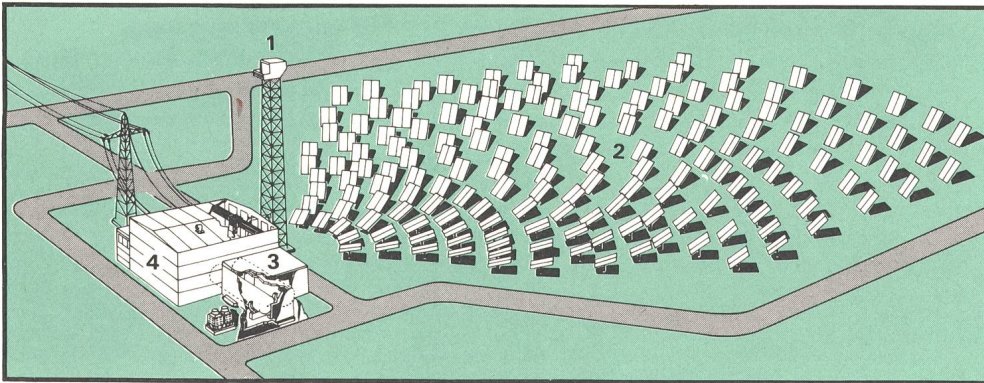
La *Commission pour les questions de personnel* (président: C. Babaianz, Lausanne) s'est réunie à deux reprises. Les problèmes liés à la compensation du renchérissement en faveur du personnel des entreprises d'électricité ont constitué sa préoccupation majeure. Contrairement à l'évolution constatée précédemment, le coût de la vie a augmenté en 1981 de façon sensiblement plus marquée. Cet état de choses a conduit la commission à proposer au Comité de recommander une double adaptation des salaires au renchérissement, la première fois au milieu de l'année, et la seconde au début de 1982. La commission a décidé, par ailleurs, de proposer aux entreprises membres de réduire à 43 heures la durée hebdomadaire du travail dès 1982, et d'adapter à la nouvelle échelle des rentes AVS le facteur de coordination déterminant le montant des salaires assurés auprès des caisses de pensions.

La *Commission pour les questions d'influences et de télécommande centralisée* (président: V. Huber, Zurich) s'est préoccupée en majeure partie du document de la commission d'études de l'ASE relative au niveau des tensions d'harmoniques dans les réseaux à basse et moyenne tension, ainsi que de la préparation des deux séminaires sur les perturbations à basse fréquence dans les réseaux à Zurich et Lausanne. Elle s'informa également sur les cours de perfectionnement techniques touchant aux problèmes de la télécommande, la télémessure et l'automatisation d'installations. En outre, elle a décidé de déléguer un orateur au Congrès 1982 du Comité technique autrichien pour les questions d'influence. Au premier plan des activités du Groupe de travail sur les influences à basse fréquence (président: H. Kümmerly, Nidau) figurait la réalisation d'un guide sur «Les bases d'appréciation des influences sur les réseaux» qui devrait être publié au printemps 1982, ainsi que les mesures d'harmoniques qui ont été effectuées en 1980; le groupe a commencé une première évaluation d'environ 500 mesures sur le réseau à basse tension. Le Groupe de travail des questions d'influence (président: F. Schwab, Olten) s'est occupé à nouveau de la révision de l'ordonnance sur les installations à courant fort, chapitre 3.7 «influences».

La *Commission pour les questions de compteurs* (président: H. Brugger, Zurich) a discuté du renchérissement des compteurs suite à l'augmentation des coûts de fabrication et a pu régler le problème concernant la nouvelle structure des prix et des rabais d'un fournisseur. Une première enquête (test 1980) sur le comportement à long terme de compteurs à palier magnétique a été achevée. Il en résulte qu'étant donné l'état de ces compteurs il n'y a actuellement aucune mesure parti-



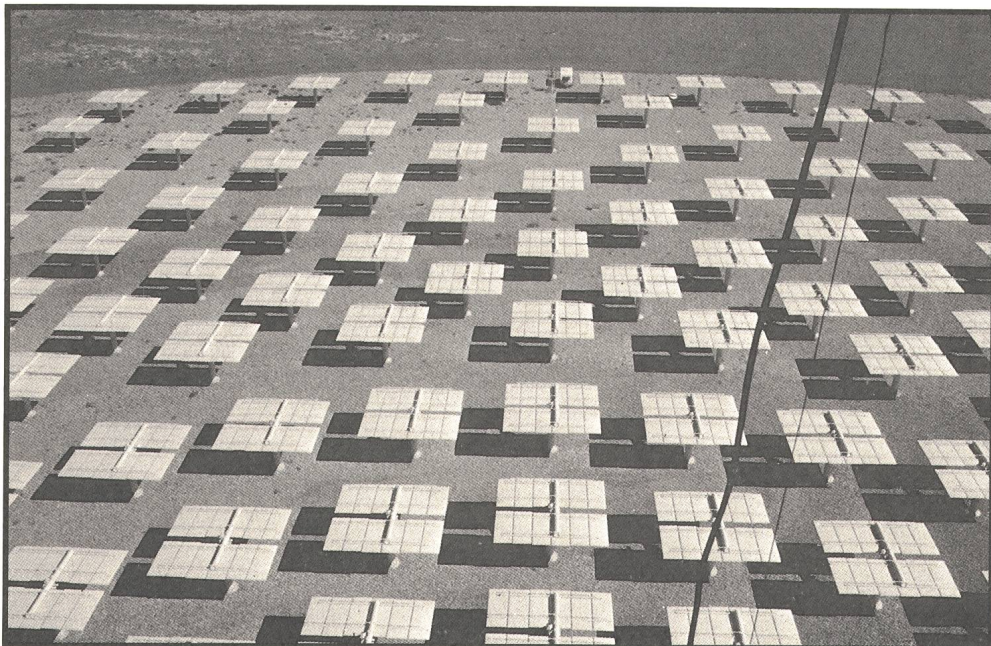
Tour du récepteur de la centrale solaire à Almeria



Centrale solaire de 500 kW à Almeria (Espagne). Projet de recherche subventionné par le Fonds National de la Recherche Energétique

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| 1 Récepteur | 3 Installation de stockage |
| 2 Champ d'héliostats | 4 Salle des machines |

Champ d'héliostats de la centrale solaire à Almeria



culière à prendre. D'autres lots ont été vérifiés au cours de l'année 1981, dont les résultats sont attendus en 1982.

La *Commission pour la protection des bois dans la construction de lignes* (président: F. Seiler, Berne) a tenu une séance en janvier; les membres de la Société suisse des imprégneurs ont été également invités à la seconde partie de cette séance. Au premier plan des délibérations figurait l'organisation de cours pour contrôleurs de poteaux, cours qui ont été reportés à 1982. En outre, la Commission s'est penchée sur la situation dans son domaine d'activité et s'est prononcée sur les futures tâches à remplir. Après de longues années de services dévoués, M. F. Seiler a été remplacé par M. R. Zingg, St-Gall, en tant que nouveau président de la Commission.

La *Commission pour la section des achats* (président: J. Hegglin, Lucerne) a tenu trois séances, au cours desquelles elle a traité l'amélioration des conditions d'achat pour les entreprises membres. Elle a décidé d'examiner successivement les différents accords de livraison et de les mettre à jour. Les négociations avec les représentants de l'Association des câbleries suisses ont permis une amélioration générale des rabais pour les entreprises membres, tant pour les câbles de réseau que les câbles d'installation. La section des achats a collaboré à nouveau à la réalisation du calendrier OFEL, qui est de plus en plus apprécié. Et c'est avec succès qu'elle a mené une fois encore une action «sac plastique», dont le sujet portait sur le caractère de «service public» des entreprises d'électricité. A l'occasion des réunions régionales pour les chefs des achats d'entreprises membres, des représentants de deux importants fournisseurs de lampes ont présenté des exposés consacrés à l'éclairage.

La *Commission des médecins pour l'étude des accidents dûs au courant fort* (président: M. W. Rickenbach, Poschiavo) a pris connaissance d'un nouveau rapport sur les travaux de recherche sur la résistance de la peau, entrepris par le laboratoire de chirurgie expérimentale de Davos. Elle a réglé la poursuite du financement de la section «enregistrement des accidents dûs au courant», attachée à l'hôpital de Davos. En outre, elle s'est informée sur les travaux de commissions internationales dont font partie divers membres de la Commission. Il a été surtout question de l'état d'avancement des travaux de recherche en matière de «toxines de brûlures». La Commission tient absolument à ce que l'UCS continue les cours de premiers secours en cas d'accidents dûs au courant et prévoit des mesures afin de recruter un nombre supplémentaire de médecins pour ces cours.

La *Commission du véhicule électrique* (président: H. Payot, Clarens) a pris connaissance des résultats des travaux de développement dans divers pays concernant la construction d'un véhicule utilisable dans la pratique. Malheureusement, il faut constater que les prévisions de développement, souvent très optimistes, ne se sont pas réalisées en pratique. L'Association Suisse des Véhicules Electriques Routiers (ASVER), créée en 1979, est en train de se développer. Le secrétariat de l'Association est assuré par l'Office d'Electricité de la Suisse Romande (OFEL). La Commission apprécierait qu'un grand nombre d'entreprises de l'industrie et l'économie électrique, qui s'occupent directement ou indirectement de véhicules électriques routiers, adhèrent en tant que membres à l'Association.

La *Commission de la formation professionnelle* (président: H. Steinemann, Schaffhouse) a pris la place du groupe de travail de la formation professionnelle qui, jusqu'ici, s'est occupé exclusivement des problèmes concernant le nouvel apprentissage d'électricien de réseau. La nouvelle Commission, complétée par des spécialistes venant d'entreprises membres, traitera les questions portant sur tous les métiers techniques et manuels des employés d'entreprises électriques. La Commission a tenu deux séances au cours desquelles elle a fixé son programme d'activité et pris connaissance de l'état d'avancement des travaux des divers groupes de travail s'occupant des électriciens de réseau, comme par exemple la conception de l'examen final d'électricien de réseau. Elle a également adopté un projet, qu'elle a soumis au Comité, relatif à la réglementation des cours d'introduction pour électricien de réseau avec le programme général correspondant. En outre, elle a pris position sur le projet du règlement de formation pour dessinateur électricien.

Le *Groupe de travail «Conditions techniques de raccordement pour installations de couplage chaleur-force»* (président: K. Jud, Berne) a pu adopter la recommandation sur les conditions de raccordement des installations de production combinée de chaleur et d'électricité marchant en parallèle avec le réseau ainsi que celle pour les installations de pompes à chaleur. Le Comité a approuvé les deux documents, la version de celui concernant les pompes à chaleur n'étant toutefois que provisoire. Ces documents serviront de base aux entreprises ainsi qu'aux auteurs de projet, aux fabricants et installateurs de telles installations. Avant la publication d'une version définitive de la recommandation pour les pompes à chaleur, des discussions seront encore nécessaires avec les milieux intéressés du Groupement «pompes à chaleur» de l'Association Suisse des Fabricants et Fournisseurs d'Appareils Electrodomestiques ainsi que de la Commission Suisse pour l'Electrothermie.

Le *Groupe de travail pour la numérotation et la réduction des assortiments de matériel de réseau jusqu'à 24 kV* (président: W. Biel, Münchenstein) a tenu 8 séances. Au début de l'année, M. Seiler,

1re année d'apprentissage	2e année d'apprentissage	3e année d'apprentissage
Calcul		
Dessin professionnel		
Sciences naturelles et connaissances des matériaux		
Electrotechnique		
Technologie		
Français		
Connaissances commerciales		
	Instruction civique et connaissances économiques	
Gymnastique et sports		

Programme-cadre d'enseignement pour électricien de réseau

40 leçons

Berne, a dû se démettre de ses fonctions en tant que président de ce groupe de travail, pour raisons de santé. Les travaux concernant la 2ème édition du tome 2 «Câbles et accessoires» touchent à leur fin. On a discuté du procédé concernant la numérotation de ce tome ainsi que les délais correspondants avec l'Association pour la rationalisation de la branche électrique (AGRE). En collaboration avec divers spécialistes d'entreprises, le Groupe de travail s'est occupé de postes aériens; ceux-ci seront répertoriés dans le tome 4 qui servira de référence. En outre, le problème de la normalisation des caractéristiques de fusion de fusibles HPC-DIN-00 a été traité avec des représentants de l'Inspection des installations à courant fort.

Le *Groupe de travail pour la statistique suisse des perturbations et dommages* (président: S. Föllmi, Zurich) s'est occupé en première ligne de la révision du manuel pour la préparation des données; l'interprétation des annonces de dommages et de perturbations a été améliorée et le code des erreurs du programme de l'ordinateur pour les contrôles de plausibilité a été clarifié. Le manuel, le listing des erreurs ainsi que l'évaluation globale des données des entreprises et de l'UCS peuvent être obtenus en langue allemande et française. En outre, la statistique annuelle de 1979 a été publiée. Trois représentants du groupe de travail UCS ont eu la possibilité de participer à la séance d'automne du Comité de travail du VDEW qui s'est déroulée à Trèves et d'échanger leurs expériences avec leurs collègues étrangers. Il est prévu de réaliser un échange d'expérience en 1982 entre les entreprises participant à la statistique.

Le *Comité paritaire du Bulletin ASE/UCS*, dont la présidence est passée en 1981 de l'ASE (E. Tappy, Baden) à l'UCS (P. Hürzeler, Olten) s'est occupé de questions budgétaires et en rapport avec l'approbation des comptes annuels, ainsi que de la future présentation du Bulletin; il est prévu d'accorder

éventuellement plus de place au domaine de l'électronique. Une enquête a été effectuée auprès des lecteurs du Bulletin afin de connaître leurs intérêts. Il en résulta qu'en général le lecteur était satisfait de la présentation actuelle. On examine la possibilité de réaliser diverses suggestions. Les numéros du Bulletin consacrés à l'économie électrique, dont la rédaction est assurée par l'UCS, ont totalisé 518 (564) pages en 1981.

La *Commission pour les examens de maîtrise de l'USIE et de l'UCS* (président: Victor Schwaller, Fribourg) a tenu en 1981 quatre séances. En outre, cinq séances de travail des experts dans les branches «Projet», «Electrotechnique pratique» et «Installations de signalisation, de commande et de réglage» ont eu lieu. En 1981, six sessions d'examens ont été organisées. Sur les 235 candidats qui se sont présentés aux examens, 136 ont réussi. La Commission constate avec satisfaction une légère amélioration du pourcentage de réussite aux examens. Dans le but d'une information élargie, les membres de la Commission ont déposé un bref rapport relatif à leur branche respective. Après leur mise au net, les rapports seront publiés dans les revues et bulletins des associations.

La *révision de l'Ordonnance sur les installations électriques* (coordinateur de la Confédération: R. Hochreutiner, Dully), entamée en 1973, prend lentement forme. Tandis que les chapitres «Lignes électriques» et «Appareils» sont pratiquement terminés, de nombreux autres chapitres en sont encore à l'état initial. La coordination et l'incorporation future de chaque chapitre dans une ordonnance globale revêtira une importance décisive.

7 Information

En 1981, une année mouvementée en matière de politique énergétique sur le plan national et cantonal, le *Comité directeur des relations publiques* (président: E. Trümpy, Olten) a examiné une série de questions de principe relatives à la politique de l'information, fixé ensuite des lignes directrices et examiné les éléments d'un concept d'information de l'économie électrique suisse.

La *Commission de l'information et son comité restreint* (président: H. von Schulthess, Zurich) ont défini les objectifs généraux de l'activité des groupes de travail et traité leurs programmes d'activité. Ils se sont notamment assurés de la coordination des activités ainsi que de leur concordance avec les lignes directrices, tout en tenant compte de la situation momentanée dans le secteur énergétique. Les six groupes de travail ont élaboré leurs programmes d'activités en se basant sur des cahiers des charges et un catalogue de messages; ils ont planifié et mis en route les nombreuses activités très diversifiées. La collaboration entre diverses organisations de l'économie électrique suisse (UCS, ELWI, OFEL, ASPEA, CEDRA, etc.) a permis ainsi de réaliser un large éventail de mesures. Entre autres, on peut mentionner la réalisation et l'utilisation de divers moyens d'information ainsi que des manifestations pour la presse et les contacts avec les médias en général. En outre, début novembre 1981, une campagne d'information fut engagée dans la presse quotidienne des quatre régions linguistiques de la Suisse. Les messages des quatre sujets insérés ont provoqué des réactions nombreuses et diverses et ont complété de façon valable d'autres actions d'information de notre branche. On peut encore relever qu'un accent tout particulier a été porté à l'élargissement et à l'approfondissement des contacts personnels avec des personnes et des groupes-types, dans le but de mieux connaître leurs préoccupations et de créer ou approfondir ainsi la base de discussion.

Les *activités d'information de l'UCS* ont porté sur les domaines suivants: séminaires concernant des sujets touchant à l'information interne et externe, publication de moyens d'information pour usage interne et externe des entreprises membres, activités relatives aux médias ainsi qu'information et contact avec des particuliers ou le public en général.

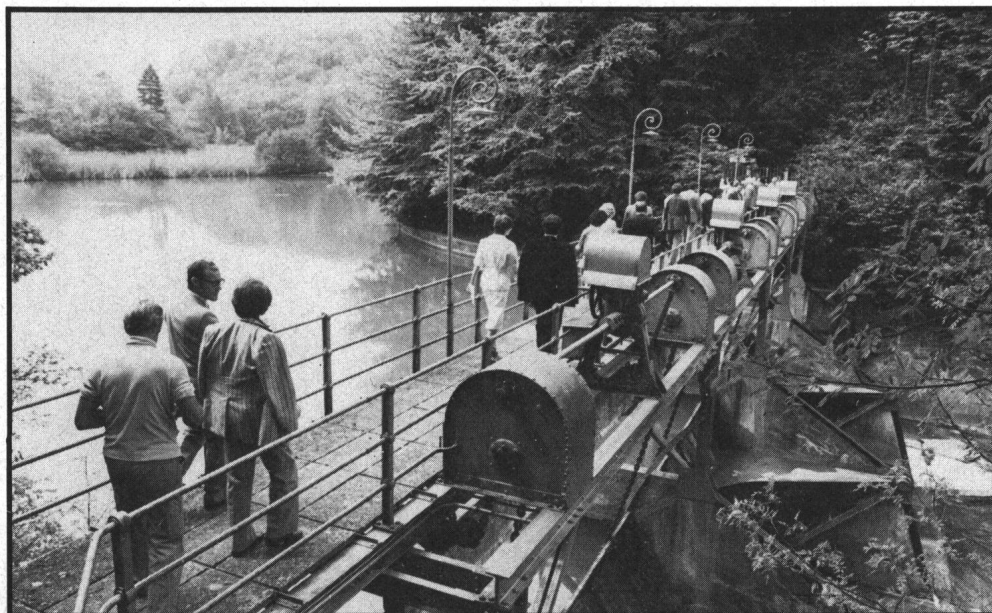
Par ailleurs, deux *séminaires UCS*, de deux jours, sur le thème des relations avec les médias (avec accent sur la télévision) ont été organisés pour les cadres de l'économie électrique. En outre, se sont déroulés trois séminaires de deux jours portant sur le comportement humain et quatre cours consacrés aux journaux d'entreprises (dont un en français). Le *Service de l'information* a publié les brochures suivantes: «Electricité CH 1990», 25 éditions de la feuille d'information «Actuel» en trois

langues, une nouvelle édition actualisée d'«Electricité: des faits» ainsi que le 7ème numéro du journal «Le Kilowattheure», en allemand et en français. L'UCS a collaboré à une série de publications de la branche et en a offert quelques-unes à ses entreprises membres. Les *activités relatives aux médias* ont consisté en différentes conférences de presse à Zurich, Lausanne et Lugano ainsi qu'un déjeuner de presse à l'occasion de l'Assemblée générale à Schaffhouse et un voyage d'étude pour la presse en Suisse romande sous le titre «Electricité: Production et applications de nos jours». Le service de presse (articles, communiqués, etc.) a été complété par la nouvelle publication des graphiques de presse de l'UCS en trois langues. Une attention particulière a été accordée au contact avec les représentants des médias. Un nombre remarquable d'organisations, d'institutions et de particuliers intéressés se sont adressés au Secrétariat UCS; ce dernier a fait le nécessaire pour mettre à disposition des conférenciers, procurer de la documentation et répondre à de nombreuses questions. Il est réjouissant de constater que le dialogue (également entre client et entreprise d'électricité individuelle) continue à se développer bien que d'autre part, on assiste en partie à une polarisation et à un durcissement des opinions dans le domaine politique.

8 Manifestations, réunions et cours

La 90ème Assemblée générale ordinaire de l'UCS s'est tenue le 28 août 1981 au théâtre municipal de Schaffhouse. L'assemblée a approuvé les rapports de gestion et les comptes de l'UCS et de la section des achats, ainsi que le maintien pour 1982 de l'unité de cotisation de membre. Elle a approuvé la réélection de trois membres du Comité, dont deux pour un deuxième mandat, à savoir Messieurs J.-J. Martin et J. Remondeulaz, et Monsieur G. Hertig pour un troisième mandat. En remplacement de Monsieur E. Grob qui renonçait à une réélection et de Messieurs F. Dommann, J.L. Dreyer et E. Elmiger, membres sortants du Comité à la fin de la période prévue par les statuts, l'assemblée a élu comme nouveaux membres du Comité Messieurs J. Bucher, Lucerne, F.J. Harder, Zurich, H. Hohl, Bulle, et A. Niederberger, Laufenbourg. L'assemblée a approuvé la réélection des contrôleurs de comptes et de leurs suppléants pour un nouveau mandat. La partie administrative fut suivie d'un exposé de Monsieur le conseiller fédéral L. Schlumpf, chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, sur le thème: «Principes et bases d'une politique suisse».

Promenade nostalgique sur le barrage de la Maigrauge (Fribourg), à l'occasion de l'excursion de presse 1981.



se de l'énergie». Le compte-rendu de l'Assemblée générale, le discours présidentiel de Monsieur H. von Schulthess et l'exposé de Monsieur le conseiller fédéral L. Schlumpf ont été publiés au Bulletin ASE/UCS no 18/1981. Les participants de l'Assemblée générale eurent à nouveau l'occasion de prendre part, comme à l'habitude, à des excursions techniques et touristiques.

La 67^{ème} Fête des jubilaires de l'UCS, qui s'est déroulée le 23 mai au nouveau Congress-Center-Casino à Interlaken, a réuni environ 920 participants. Elle fut l'occasion de rendre hommage à 3 vétérans avec 50 années de service, 59 vétérans avec 40 et 409 jubilaires avec 25 années de service. Parlant au nom du Comité de l'UCS, Monsieur J.-L. Dreyer, directeur des Services de l'électricité de la ville de Neuchâtel, prononça une allocution dans laquelle il remercia les vétérans et jubilaires de leur fidélité exemplaire à l'économie électrique suisse. Monsieur le conseiller communal P. Schmidinger, responsable des Services industriels de la ville d'Interlaken, prononça une allocution de bienvenue au nom de la commune. Après le banquet, suivit la traditionnelle promenade en bateau sur le lac de Thoue. Un compte-rendu a été publié au Bulletin ASE/UCS no 20/1981.

La 57^{ème} journée de discussion, qui s'est tenue le 20 mai 1981 à Zurich et le 2 juin 1981 à Lausanne, était consacrée à «La prise en compte des frais financiers dans le calcul des prix de revient de l'énergie (amortissements incorporés et intérêts)», un thème d'importance particulière pour les entreprises d'électricité en tant qu'entreprises à fort taux d'investissement. La 58^{ème} journée de discussion, qui s'est déroulée le 11 juin 1981 à Zurich, était consacrée au «Transport de l'énergie électrique et protection du paysage». En se basant sur la publication de la directive sur la protection du paysage, publiée par le Département fédéral de l'intérieur, des membres des groupes de travail respectifs ont commenté cette directive et donné quelques conseils pratiques. La 59^{ème} journée de discussion, qui s'est tenue le 17 novembre 1981 à Zurich et le 19 novembre 1981 à Lausanne, portait sur le problème des perturbations à basse fréquence dans les réseaux. Le nombre des participants à toutes ces réunions a été très élevé.

Au printemps 1981 eut lieu en Suisse alémanique un *cours de perfectionnement technique* sur les problèmes de la télécommande, la télémessure et l'automatisation. Ce cours fut repris en automne 1981 pour les participants de langue française. Pour la première fois, on invita des représentants de l'industrie à présenter des exposés et à la fin du cours, les participants ont pu faire part à l'industrie de leurs préoccupations. En automne 1981 s'est tenu en Suisse alémanique un cours de plusieurs jours sur «L'approvisionnement ininterrompu en énergie électrique», qui a donné aux participants un large aperçu sur le sujet. Le cours en Suisse romande aura lieu en 1982.

Après une année d'interruption, 12 *cours de premiers secours* ont été organisés en 1981 en collaboration avec l'Inspection fédérale des installations à courant fort. Ces cours ont eu lieu en Suisse alémanique et ont réuni environ 500 participants. Selon l'enquête effectuée au début 1981, plus de 2000 employés d'entreprises d'électricité attendent encore pour participer à un tel cours.

En ce qui concerne les *cours de formation sur l'emploi des explosifs*, la majorité des participants a réussi l'examen donnant droit au permis A ou B.

9 Relations avec les organisations nationales et internationales

Les relations avec des organisations similaires et apparentées de Suisse et de l'étranger ont été entretenues et approfondies dans l'intérêt des membres de l'UCS. Ces relations s'expriment par des contacts, des communications, l'échange de documentation et d'informations et la participation à des manifestations. Des échanges bénéfiques s'opèrent également par le fait que des délégués des entreprises d'électricité et de l'UCS collaborent à de nombreuses institutions nationales et internationales. Sur le plan national, il s'agit de la Commission fédérale pour l'exportation d'électricité, la Commission de gestion du fonds pour dommages atomiques différés, la Commission fédérale des rejets de chaleur, la Commission fédérale de la protection contre les radiations, la Commission fédérale pour la sécurité des installations atomiques, la Commission fédérale de l'énergie, la Commission technique du chauffage à distance, la Commission fédérale de l'économie hydraulique, la Commission d'étude fédérale pour la révision de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques, le Comité Electro-technique Suisse, l'Association Suisse de Normalisation.

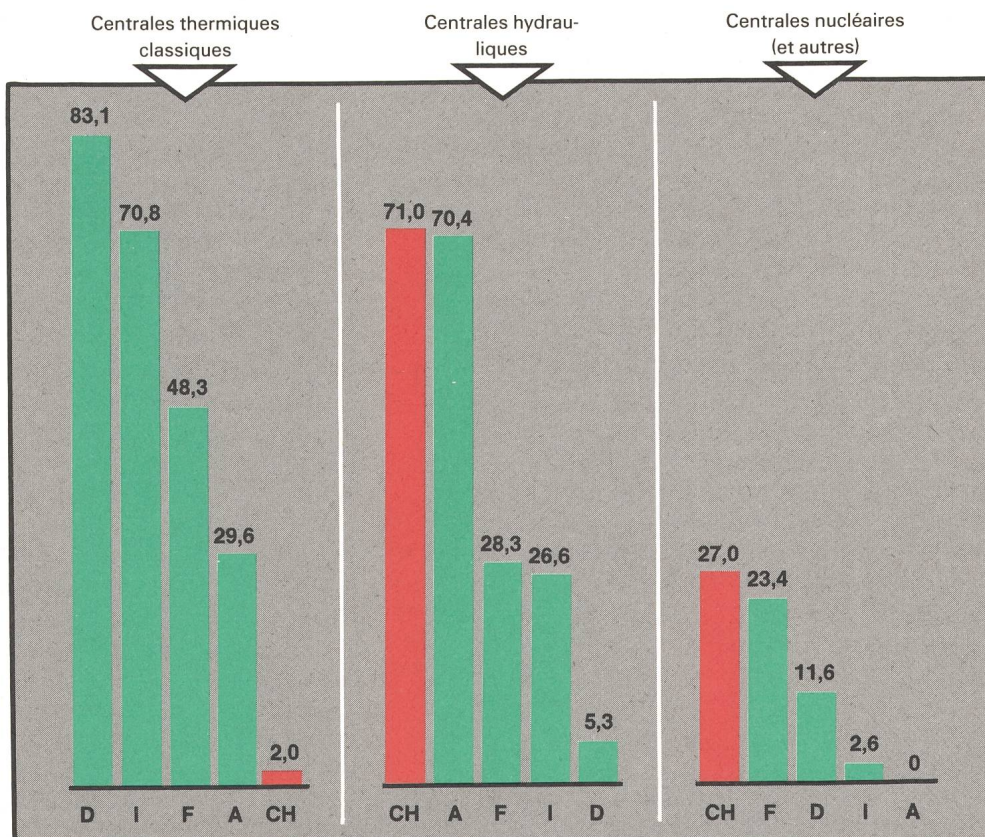
Le *Fonds national de la recherche énergétique* /FNRE (représentants de l'UCS: H. von Schulthess et E. Elmiger) a de nouveau été très actif. Depuis ses débuts, ce ne sont pas moins de 50 millions de francs qui ont été accordés à des projets de recherche dans le secteur énergétique. Plus de la moitié de cette somme a été investie dans le domaine des sources énergétiques primaires, environ un quart a servi au financement de projets concernant l'énergie solaire; les autres centres de gravité sont la transformation et l'accumulation d'énergie, la sécurité, la protection de l'environnement et les économies d'énergie. De 1977 à la fin 1980, une somme d'environ 29 millions de francs a été mise à disposition de la Confédération, afin que cette dernière puisse remplir ses obligations dans le cadre de l'Agence Internationale pour l'Energie (AIE), surtout en ce qui concerne le projet de deux centrales solaires à Almeria (Espagne). Fin 1981, Monsieur le conseiller national D. Linder, Bâle, a été remplacé par Monsieur le conseiller national F. Jeanneret à la tête du Conseil de fondation du FNRE.

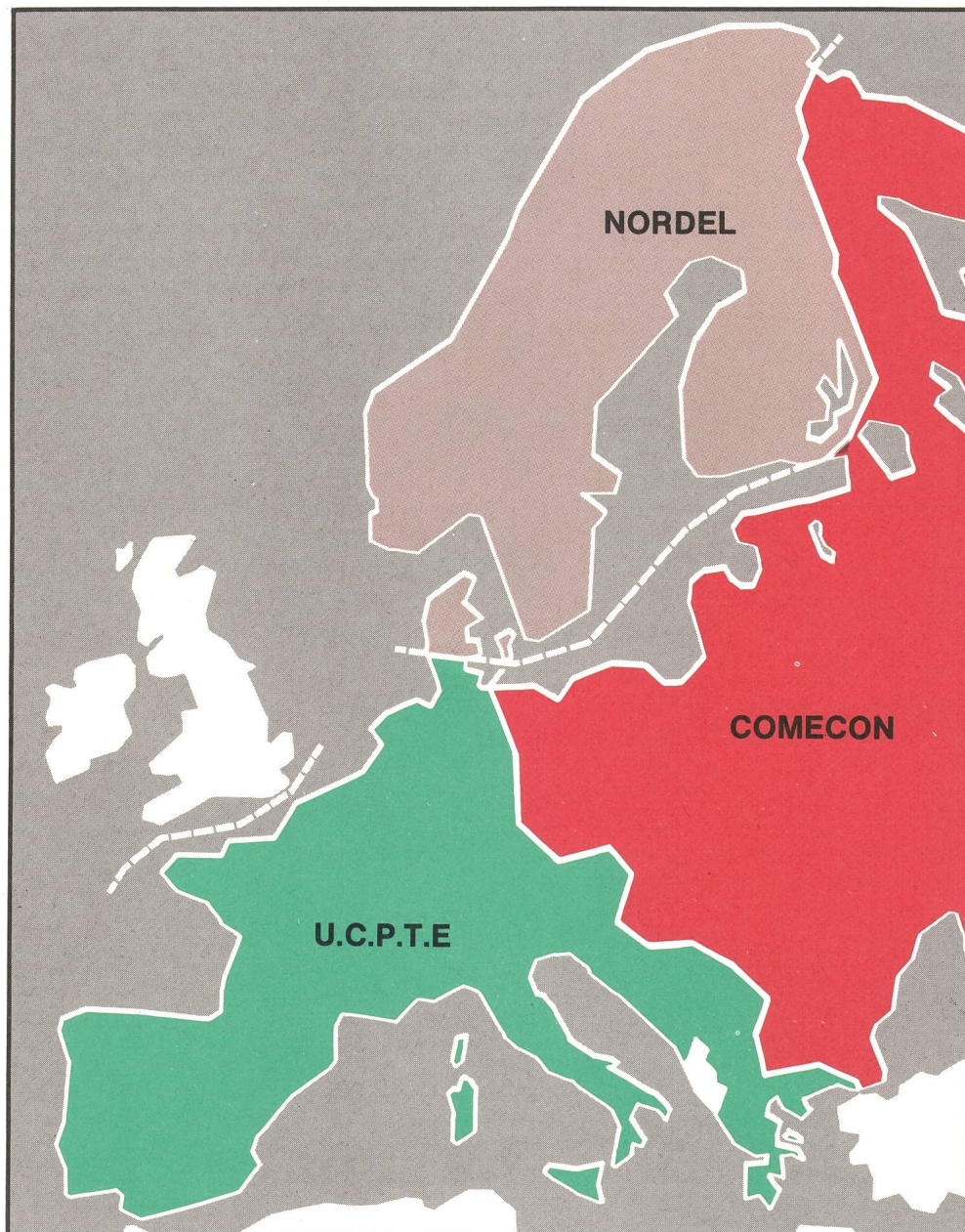
Lors de son Assemblée générale, le *Comité national suisse de la conférence mondiale de l'énergie* a présenté les résultats obtenus au cours de la 11ème Conférence mondiale de l'énergie qui s'est déroulée à Munich en 1980. Les exposés tenus à cette occasion ont été publiés dans le Bulletin ASE/UCS no 2/1981. Ils portent sur les perspectives futures de l'approvisionnement mondial pour les divers agents énergétiques.

Dans le cadre de l'*Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique* (UNIPEDE), les divers comités d'étude et groupes de travail ont mis au point leurs rapports pour le congrès UNIPEDE qui se tiendra en 1982. En outre, quelques enquêtes internationales ont été effectuées auprès des diverses associations nationales, portant sur différents domaines. Du 6 au 8 octobre 1981 a eu lieu le 3ème Colloque sur l'informatique organisé à Zurich par l'UCS pour le compte de l'UNIPEDE; le nombre des participants atteignait environ 230 personnes provenant de 21 pays différents. Un compte-rendu de ce colloque a été publié dans le Bulletin ASE/UCS no 2/1982.

Le *Comité de l'énergie électrique* (CEE) de la *Commission économique pour l'Europe* a publié différents rapports concernant des problèmes de l'économie électrique ainsi que des statistiques internationales sur l'électricité. Du 26 au 30 octobre 1981, le Comité a organisé à Londres un séminaire sur les prévisions à moyen et long terme dans l'économie électrique. Des extraits de ce séminaire ont été publiés dans le Bulletin ASE/UCS no 6/1982.

Structure de la production d'électricité en Suisse et dans les pays voisins





Régions des systèmes européens d'interconnexion des réseaux électriques

- UCPTE Union pour la coordination de la production et du transport de l'électricité
- NORDEL Organisation pour l'interconnexion des réseaux électriques des pays scandinaves
- COMECON Système d'interconnexion électrique des pays de l'Est

L'Union pour la coordination de la production et du transport de l'électricité (UCPTE), qui réunit 8 pays d'Europe occidentale (Belgique, Allemagne fédérale, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Suisse) permet les échanges d'électricité entre pays partenaires, dans le cadre du réseau international d'interconnexion à très haute tension. Les échanges d'électricité entre les pays de l'UCPTE s'étendent également aux pays associés, à savoir: Espagne, Portugal, Yougoslavie et Grèce, ainsi qu'à des pays tiers. Par exemple, la partie continentale du Danemark est en permanence en exploitation parallèle avec le réseau UCPTE. L'évolution des échanges et de la consommation d'énergie électrique peut être exprimée en chiffres comme suit: en 1980, les échanges ont atteint 62,7 TWh contre 59,4 TWh en 1979, soit une hausse de 5,2%. La consommation totale des pays membres en 1980 a atteint 916,3 TWh (Suisse 38,4 TWh), soit 2,7% de plus qu'en 1979 (Suisse + 4,1%). La charge maximale des huit pays membres a été enregistrée en janvier 1980 avec 150,8 GW (Suisse 6,7 GW).

L'Union internationale des distributeurs de chaleur (UNICHAL) a tenu son congrès annuel à Vienne, du 10 au 13 mai 1981. A l'occasion de cette manifestation, les divers comités d'étude ont présenté leurs rapports concernant différentes questions actuelles de l'approvisionnement en chaleur à distance. Dans le but d'intensifier ses activités, l'Assemblée générale de l'UNICHAL a décidé de transférer le siège officiel de Paris à Zurich et de confier son secrétariat général au secrétariat de notre association dès 1982.

10 Institutions de prévoyance

La Caisse de Pensions des Centrales suisses d'électricité (CPC) comptait à fin mars 1981 145 (147) entreprises affiliées, totalisant 8845 (8571) assurés. Les bénéficiaires de rentes étaient à cette date au nombre de 3457 (3372). Durant son exercice 1980/81, la CPC a versé un montant total de rentes de 31 265 940.- (28 324 740.-) francs. Le montant annuel total des salaires assurés a atteint 239 487 000.- (215 607 900.-) francs. La réserve mathématique s'est élevée à 1 126 883 879.- (1 028 195 681.-) francs.

La Caisse de compensation AVS des Centrales suisses d'électricité a encaissé en 1981 63 442 966.- (58 023 956.-) francs sous forme de cotisations AVS, AI, AGP et d'assurance chômage. Elle a versé à 5236 (5104) bénéficiaires un montant total de 65 277 834.- (63 628 290.-) francs en rentes AVS et AI; tandis que les dédommagements pour pertes de salaire en cas de service militaire ou civil s'élevaient à 3 202 846.- (2 961 930.-) francs. La somme totale des salaires bruts pris en compte s'est élevée à 609 236 397.- (556 566 919.-) francs, soit une hausse de 9,5 (7,6)%. A la fin de l'année 1981, la Caisse comptait tout comme l'année précédente 208 entreprises affiliées avec un total de 16 900 (16 500) assurés actifs.

La Caisse d'allocations familiales des Centrales suisses d'électricité comptait à fin 1981 166 (166) entreprises affiliées. Durant son exercice 1981, elle a versé au personnel assuré 8 229 041.- (7 693 488.-) francs en allocations pour enfants; le nombre annuel moyen d'enfants bénéficiaires a été de 8046 (7914). Le montant total des salaires pris en compte en 1981 a atteint 351 942 000.- (312 580 000.-) francs. La Caisse est ouverte à tous les membres de l'UCS.

11 Secrétariat

Le Secrétariat dont l'effectif a légèrement augmenté, a de nouveau porté assistance et fourni des conseils aux nombreux membres de l'UCS qui l'ont sollicité. Outre cette activité, le personnel du Secrétariat a été fortement sollicité par l'organisation de toutes les réunions des commissions et groupes de travail de l'UCS, celle des réunions, journées d'information, séminaires et cours de perfectionnement; il a de plus mis au point diverses prises de position. Le Secrétariat a intensifié les relations avec les autorités, les administrations et les organismes apparentés de Suisse et de l'étranger. Les collaborateurs du Secrétariat ont à nouveau assisté à de nombreuses réunions et manifestations et ont présenté des exposés lors de réunions internes et externes.

La bibliothèque de l'UCS a été réorganisée et complétée par de nouvelles publications et contribue ainsi aux nombreuses tâches des collaborateurs. A l'avenir, la bibliothèque devrait être également mise à la disposition des entreprises membres. Enfin, comme déjà mentionné, le Secrétariat général de l'UNICHAL a été transféré le 1er janvier 1982 au Secrétariat de l'UCS.

Le Comité remercie tous les membres des commissions et groupes de travail, ainsi que le personnel du Secrétariat, pour leur engagement et leur contribution à l'activité efficace de l'UCS.

Zurich, le 17 mars 1982

Pour le Comité de l'UCS

Le président: Le directeur:
H. von Schulthess *E. Keppler*